

ARCHIVES

de l'Église de France



SOMMAIRE

Éditorial p. 2

Rapport moral et compte rendu
d'activités 2016-2017 p. 3

Actes des journées d'études

P. Didier Noblot

Dans le contexte culturel des jeunes
aujourd'hui, quelles pastorales
des vocations ? p. 6

M. Jean-Marc Lejuste

Choix et engagement religieux dans les
évêchés lorrains (XVII^e-XVIII^e siècles) .. p. 10

M^{me} Nadège Védie

Appel à la vie séculière consacrée p. 18

M^{me} Catherine Marin

La mission au féminin aux XIX^e et
XX^e siècles : la présence au service
de l'Évangile p. 25

M. Denis Pelletier

La crise du clergé séculier dans
la France des années 68 p. 30

P. Philippe Molac

Théologie et spiritualité de la vocation
sacerdotale dans l'École française de
spiritualité p. 35

P. Didier Noblot et M^{me} Cécile Delaunay

Quelles évolutions pour la pastorale des
vocations au cours des 70 dernières années
(1947-2014) à la lecture des calendriers du
Centre national des vocations ? p. 42

M^{me} Audrey Cassan

Présentation du film *L'Appel*.
Un hymne au sacerdoce (1933) p. 48

Les journées d'études
en images p. 49

Nouvelles des services

Les Éditions des Quatre Vivants p. 51

Informations

Dates à retenir p. 51

Références des photos de couverture : *La vocation ou le choix d'un état de vie*, page de couverture, Tamines, 1914 (Archives lasalliennes Lyon) ; image ... *Les Sœurs à quoi ça sert ?...*, bande dessinée, *Si tu savais...*, n°57 bis, 1961, couverture de la revue *Nos prêtres au cœur de nos cités*, signée Pignal, 1947 et photo de religieuses tirée du calendrier de 1949, mois d'avril (Centre national des archives de l'Église de France, 85 CO 109). Montage photo M. Devif.

Fidèles à nos journées d'octobre, vous avez sans doute suivi avec passion les débats autour du thème « **Les vocations : appel de Dieu, discernement de l'Église et choix des Hommes** ». Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à ce moment essentiel de la vie de notre association et les actes publiés dans ce bulletin rappellent la richesse des communications. Préoccupation constante de l'Église au cours des siècles, la question des vocations a été introduite par la conférence du P. Didier Noblot, directeur adjoint du Service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations. Ainsi, une fois n'est pas coutume, notre réflexion s'est enracinée dans la problématique actuelle pour remonter le temps et s'interroger sur les différents moyens que l'Église a mis en œuvre pour appeler des hommes et des femmes à son service. Pendant ces deux jours, les multiples aspects de la vocation sacerdotale et religieuse ont été traités sur le plan historique, ecclésiologique mais aussi archivistique ! En effet, c'est une des finalités de ces journées d'études que d'inviter les archivistes à chercher dans leurs fonds des documents éclairant le sujet traité. Plusieurs exemples ont été donnés, notamment à travers l'étude des calendriers du Centre national des vocations depuis 1947 ou, de façon plus pittoresque, à travers la projection du film *L'Appel. Un hymne au sacerdoce* commandé en 1933 par le diocèse d'Arras. Des extraits de ce court métrage nous ont permis de comprendre comment un diocèse pouvait faire œuvre de propagande en vue du recrutement sacerdotal dans l'entre-deux-guerres. À ce titre, je tiens à remercier l'Institut national de l'audiovisuel pour sa collaboration, et notre collègue Audrey Cassan pour cette heureuse initiative.

En lien avec le thème des journées, l'intervention de Guillaume Cuchet sur les archives orales a sensibilisé l'auditoire à l'importance de recueillir à temps la mémoire vive de l'Église que peuvent constituer les témoignages oraux de prêtres, religieux et religieuses. Plusieurs archivistes ont déjà initié une démarche en ce sens : gageons que d'autres collègues se lanceront dans cette aventure qui allie la quête de sources historiques au partage de mémoire intergénérationnel.

Enfin, l'assemblée générale a donné la parole aux référents qui ont présenté le fruit des rencontres provinciales. À ce jour, 11 des 15 provinces se sont réunies en 2017 pour un moment d'échange, de travail et de connaissance mutuelle. C'est un bel encouragement pour l'année qui s'ouvre et les prémices de solides liens humains et professionnels. En ce début d'année, le conseil d'administration se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur au sein de vos familles et de vos communautés.

Bonne lecture.

M. Gilles Bouis
Président



Les journées d'études 2017 ont
bénéficié de la participation de l'INA

Rapport moral et compte rendu d'activités 2016-2017



M. Nicolas Tafoiry, assemblée générale de l'AAEF, 26 octobre 2017, Paris, CEF. Cliché A. Cassan.

I. Rapport moral

Le regard rétrospectif que ce rapport moral nous permet de jeter sur l'année 2016-2017 démontre, par bien des aspects, que « l'union fait la force ». En se rassemblant sous la bannière associative, les archivistes ecclésiastiques ne trompent pas

seulement l'indéfectible solitude du métier. Ils cherchent à améliorer le service qu'ils rendent à l'Église en prenant soin de sa mémoire ; ils participent à un mouvement de mutualisation ; en se fédérant ils donnent une consistance à ce que d'aucuns entendraient considérer uniquement aujourd'hui comme des réalités immatérielles.

Or, notre association est de mieux en mieux incarnée dans ses adhérents dont nous constatons, année après année, la croissance numérique. En 2015, nous étions 332 ; en 2016, 344 et, au 15 octobre dernier, 359 adhérents à jour de cotisation. Plaise à Dieu que cet indice positif devienne un habitué de nos statistiques. Ou, mieux encore, que ces adhérents soient toujours plus nombreux à s'acquitter de leur premier devoir associatif dans les temps : pour cette année, 200 adhérents avaient déjà réglé leur cotisation au 14 février... et il a donc fallu huit mois de plus aux 159 autres pour y réfléchir. Remercions chaleureusement les premiers et encourageons les seconds à prendre pour 2018 la résolution d'envoyer leur cotisation dès réception du bulletin du second semestre de l'année échue (AAEF, Archevêché, 7 rue Française CS 287, 89005 AUXERRE CEDEX).

Mais le nombre ne fait pas l'union : il lui faut la solidarité qui commence par une meilleure connaissance confraternelle. C'est le sens de l'instauration, par le conseil d'administration, des référents et des rencontres d'archivistes dans une même province. Cette œuvre authentique de décentralisation restera certainement comme une initiative essentielle de notre association pour cette année. Notre gratitude est acquise aux archi-

M. Nicolas Tafoiry
Secrétaire général

vistes religieux ou diocésains qui ont accepté cette mission de coordonner un nouveau type d'intervention de l'AAEF au plus près de ses membres. Plusieurs provinces ayant déjà eu l'occasion d'organiser une rencontre au cours de ces derniers mois, nous pourrions également, en marge de cette assemblée générale, en entendre le compte rendu, comme une nouvelle et intéressante habitude qui complètera dorénavant cet exercice statutaire.

Enfin, ce rapport moral ne serait pas complet sans évoquer la réélection de six des quinze administrateurs de l'association, lors de la dernière assemblée générale. Les mandats des membres du bureau, fixés à six ans, arrivant prochainement à expiration, ils seront soumis aux suffrages des administrateurs au cours du conseil d'administration de février. Ce sera donc un bureau fort d'un mandat nouveau qui veillera sur la bonne marche de notre association dès l'an prochain.

II. Rapport d'activités

L'évocation des journées d'études de l'association ouvre traditionnellement ce rapport d'activités de l'année écoulée. Jubilé de la miséricorde oblige, c'est sur ce thème, considéré entre charité et solidarité, que des intervenants aussi différents que qualifiés ont discouru, perfectionnant les connaissances des 122 heureux participants. Avec l'évocation de l'exercice de la miséricorde tel que l'Église

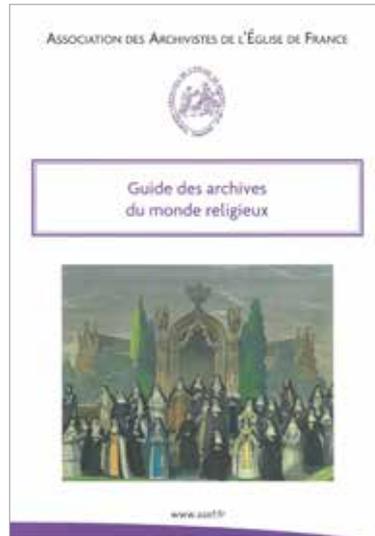


Journées du groupe de recherches historiques et archivistiques, 7-8 mars 2017, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché M. Devif.

a pu l'enseigner et le pratiquer au cours des siècles, cette session avait permis également la présentation du guide en ligne des fonds d'archives ecclésiastiques, appelé à constituer l'annuaire des services d'archives ecclésiastiques en France.

Autre rendez-vous très attendu, les journées du groupe de recherches historiques et archivistiques ont réuni 99 participants les 7 et 8 mars derniers, en la Maison parisienne des Petites Sœurs de l'Assomption. Le programme, toujours composé de présentations magistrales et de propositions techniques, était réalisé grâce au concours du Fr. Alain Houry, sur l'histoire des Frères des Écoles chrétiennes pendant la Guerre de 1939-1945, de S^r Marie-Amélie Le Bourgeois qui a traité le prescrit et le vécu des communautés féminines depuis le VI^e siècle, ou encore de S^r Marie-Andrée Jégou qui a donné une communication sur la problématique des archives administratives. Les questions plus pratiques étaient abordées par Barbara Baudry, sur les locaux des services d'archives, et Lucie Perrault, pour le traitement des photographies et albums. La richesse de ce programme et l'esprit fraternel qui préside chaque année à cette rencontre doivent encourager chaque archiviste du monde religieux à participer activement à sa réussite. Les prochaines journées auront lieu les 13 et 14 mars 2018, également rue Violet.

Toujours sur le plan de la formation, la session de novembre 2016 a réuni à Paris, chez les Pères lazaristes, 60 participants, dont 42 pour les journées d'initiation. Le stage de mai était quant à lui consacré à la question de la « communication numérique aux archives », avec M. Vincent Fauvel, mais aussi à l'archivage administratif, traité par M. Vincent Bouat-Ferlier, ainsi qu'à la conservation des documents audiovisuels, traitée par M. Aurélien Durr. L'effectif total pour ces journées des 16, 17 et 18 mai 2017 s'élève à 59 stagiaires. Les prochaines journées de formation n'auront pas lieu en novembre, mais les 6, 7, 8 et 9 février 2018. Autre outil de formation, le *Guide des archives du monde religieux*, tiré à 1 500 exemplaires, a fait naturellement l'objet d'une présentation lors des journées de mars. Il constitue l'aboutissement remarquable du travail d'une équipe d'archivistes qui ne peut être que vivement louée pour la qualité de ce document. Cet ouvrage a été rejoint virtuellement par les six



premières fiches sur les archives électroniques promises par un groupe de travail qui n'en a pas manqué... Ces premiers documents qui seront disponibles sur le site internet envisagent respectivement la définition et les enjeux de l'archivage électronique, la nécessité de sensibiliser les services, le nommage des répertoires et fichiers, la question des supports, les métadonnées et enfin les formats. Cinq autres fiches viendront les compléter. Évoquons également, au titre des publica-

tions, les deux bulletins annuels dont l'équipe de rédaction a atteint et entretient une belle vitesse de croisière. Une politique rigoureuse de gestion lui permet de maintenir voire d'améliorer les qualités graphiques, comme ce fut le cas avec le passage à la couleur, tout en maîtrisant voire en diminuant le coût de revient.

Car, il n'est guère d'activité pérenne sans l'assurance de moyens financiers et, à ce titre, la brève évocation des questions financières qu'il convient d'effectuer ici permet d'entrevoir l'avenir sans inquiétude et de songer à de nouveaux projets sans recourir à une hausse de cotisation. Son montant de 40 € restera encore inchangé pour l'année prochaine. Cette bonne santé financière doit autant à la rigueur de gestion, aux encarts publicitaires du bulletin, qu'aux subventions de la Fondation des Monastères et du Service interministériel des Archives de France. Que ces organismes qui nous soutiennent, mais également tous ceux qui apportent leur contribution généreuse à la vie de l'association, en lui consacrant un peu de leur temps et de leurs talents, soient chaleureusement remerciés. Le projet d'importance qui sera mené dans l'année à venir concerne le site internet de l'AAEF. Malgré les mises à jour et au goût du jour, le vieillissement d'un site est aussi rapide que les évolutions technologiques qui lui donnent tout son intérêt. Une mutation va donc s'opérer, sans changer les grandes lignes de sa présentation, en gardant un espace adhérent où les ressources seront plus facilement identifiables, et en profitant de plus de fonctionnalités. Il est essentiel, en outre, que nous ayons un support capable de mettre en valeur le travail de formation et d'information réalisé jusqu'à maintenant, à commencer par le guide en ligne des fonds d'archives ecclésiastiques. L'enjeu réside donc autant dans le service rendu aux adhérents que dans la lisibilité de notre profession, de ses particularités et de ses enjeux.



Classer
Stocker
Archiver
Organiser

Dans le contexte culturel des jeunes aujourd'hui, quelles pastorales des vocations ?

P. Didier Noblot
Directeur adjoint

Service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations (SNEJV)
Conférence des évêques de France

Vos journées s'inscrivent d'une façon tout à fait prophétique et opportune dans la dynamique du synode romain de 2018 : « Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel. » L'Église se met à l'écoute des jeunes et leur donne la parole. Le document préparatoire et la recherche théologique et pastorale insistent plus que jamais pour que la pastorale des vocations soit la responsabilité de tous. Dès le début de son pontificat, le pape François le rappelait : « Aucune vocation ne naît toute seule ou ne vit

« Aucune vocation ne naît toute seule ou ne vit pour elle-même. La vocation jaillit du cœur de Dieu et germe dans la bonne terre du peuple fidèle et dans l'expérience de l'amour fraternel. »

pour elle-même. La vocation jaillit du cœur de Dieu et germe dans la bonne terre du peuple fidèle et dans l'expérience de l'amour fraternel. »¹ Je voudrais ouvrir vos journées en exposant trois points : le contexte paradoxal dans lequel se trouve la pastorale des vocations. Ensuite : comment parler des vocations dans ce contexte ? Comment comprendre l'éveil vocationnel aujourd'hui ? Pour terminer par les enjeux du synode de 2018 à Rome sur « Les jeunes, la foi et le discernement des vocations ».

I. Des jeunes dans un contexte paradoxal et favorable : à la fois loin de l'Église et en grandes soifs de sens

Les 16-30 ans sont appelés génération Y (nés entre 1986 et 2005), génération post-moderne ou encore génération du millénaire, née après les baby-boomers (nés entre 1946 et 1965) et la génération X (nés entre 1966 et 1985).

A. Cette génération témoigne d'un certain rejet du modernisme

Elle a tendance à rejeter une confiance excessive dans le pouvoir de la raison. Elle est ainsi méfiante vis-à-vis des institutions, préférant la famille et les engagements proches et concrets. Les jeunes sont aussi plus sensibles au charisme qu'à la fonction d'une personne. Elle a tendance à rejeter la primau-

té et la fiabilité des données. Elle fait en effet preuve d'un certain relativisme vis-à-vis d'un monde inachevé, dans une époque où croissance ne rime pas forcément avec progrès et où beaucoup de jeunes sont pauvres. En effet, quand croissance et développement ne vont plus de pair, la pauvreté augmente et particulièrement chez les jeunes. Pour la génération X, la croissance engendrait le progrès. Pour la génération Y, l'époque est marquée par la récession, le dérèglement climatique, le difficile accès à l'emploi... Aussi, cette génération donne plus d'importance à l'expérience, à la vérification, aux projets et aux événements qu'aux structures.

Elle a tendance à rejeter l'autorité normative de la science, ouvrant ainsi la porte à la possibilité d'une expérience mystique. Les jeunes de cette génération accordent de l'importance aux mythes et sont très pris par l'émotion, les sensations, le symbolique et l'intuitif plus que par le conceptuel. Cela produit très certainement une éco-génération qui s'appuie sur un socle de valeurs : liberté, solidarité et égalité. Les jeunes apparaissent débrouillards,

¹ Pape FRANÇOIS, Message pour la 51^e journée mondiale de prière pour les vocations, Rome, 11 mai 2014.

réalistes et optimistes, certains ont un mode de vie sain et équilibré (pratique du sport, végétarisme à 47 %), regardent les séries TV mais refusent la télé-réalité. Pour eux, le travail ne doit pas être qu'un gagne-pain. Cette génération est peu religieuse, cependant 53 % d'entre eux déclarent avoir une religion et, pour 46 % d'entre eux, l'existence de Dieu leur paraît certaine ou probable.

Elle a tendance à rejeter une quête de vérités universelles, ce qui n'est pas sans question dans l'articulation des trois dimensions : universelle (dimension commune, quels que soient nos itinéraires), particulière (la manière de répondre et qui varie selon des modalités culturelles), et singulière (ce qui nous est propre et personnel). Ils remettent ainsi en cause les normes, sont prudents devant ce qui rassemble, favorables à la diversité et au pluralisme ainsi qu'à la communication en réseaux.

B. Certains² ont pu alors appeler cette génération : génération EPIC (expérientielle, participative, de l'image, connectée)

1. Expérientielle

L'apprentissage se fait essentiellement par l'expérience, il ne suffit plus de suivre un mode d'emploi. Au contraire, ils mettent l'accent sur l'expérimentation. Paradoxalement, le frein majeur à l'engagement est la peur de se tromper.

Les jeunes Français attachent de l'importance à l'engagement, dont le rôle est essentiel dans un parcours vocationnel

2. Participative

Ils ont un besoin d'être actifs, de participer, ils aiment l'interactivité, c'est une génération 4.0. Très généreux (32 % des étudiants participent aux activités d'une association), les jeunes Français attachent de l'importance à l'engagement, dont le rôle est essentiel dans un parcours vocationnel. Cet engagement représente une clé d'entrée dans la vie adulte et d'intégration dans la société, une expérience initiatique avec un nouveau rapport au temps et à l'espace. On observe cependant que cet engagement est plus personnel que collectif.

3. De l'Image

D'une culture de la parole pour leurs aînés, cette génération est passée à une culture de l'image. Cela n'est pas sans conséquence : l'image a supplanté

l'imaginaire, l'image animée est devenue prédominante, parfois traumatisante, mais avec une dimension universelle, notamment dans les logos et pictogrammes. Les réseaux sociaux sont le nouveau mode de socialisation, ouvrant ainsi l'espace à une nouvelle identité. Les jeunes veulent tout, tout de suite, leur rapport à l'information a également changé. Ils sont en état de réceptivité permanente, saturés de stimulations technologiques, les amenant à une soumission docile et parfois imprévue. Avec internet, la frontière entre la maison et le bureau n'existe quasiment plus. Le cybersexisme est aussi une nouvelle donnée. Les filles sont plus vulnérables, diffusant des photos d'elles dénudées, les relations garçons/filles sont plus compliquées. Les selfies témoignent de l'enjeu de l'apparence et de l'image. Paradoxalement, les jeunes si connectés sont parfois terriblement seuls !

C. Au final, un terrain favorable

1. Un nouveau rapport à la foi chez les moins de 35 ans est clairement repérable

14 % sont des pratiquants réguliers, le catéchuménat, les mouvements scouts catholiques et les aumôneries étudiantes voient leurs effectifs augmenter. Ils sont plus présents sur les réseaux sociaux. Le rapport au spirituel lui aussi est marqué par le refus du vide, de l'ennui, de l'absence de sens, de l'absurde. Les vécus religieux sont ainsi marqués par la personnalisation. Il faut ressentir pour adhérer et vérifier par soi-même. La foi est alors une foi opératoire. Un nouveau style de vie ecclésiale est perceptible, marqué par la pression de la réussite. La confrontation au réel n'est pas toujours simple. L'accompagnement s'applique à être présent dans les tempêtes et les crises. Il s'agit alors de proposer et structurer la foi vers une certaine unification de sa vie. La laïcité a pu être parfois nommée le quatrième pilier de la devise républicaine (Philippe Portier). L'enjeu est alors de dépasser la crispation parfois violente pour vivre une laïcité de reconnaissance et de dialogue.

² Antonio Maria PERNIA, supérieur général de la Société du Verbe divin (SVD), « La vie religieuse et les jeunes », *Bulletin de l'Union internationale des supérieures générales* (UISG), n° 163, 2017, p. 30-43.



P. Didier Noblot, intervention du 25 octobre 2017, Paris, CEF, Cliché A. Cassan.

2. Repérer les soifs

Ce contexte favorable se perçoit sur le terreau d'une expérience spirituelle et d'un engagement notamment perceptible : au Pavillon des vocations à Lourdes, dans les services diocé-

sains des vocations, dans les retraites spirituelles et l'accompagnement spirituel, et enfin dans les rassemblements de jeunes. Les jeunes ont soif de spiritualité et d'expériences, de formation et de repères, d'aventures et de propositions fortes, de rencontres et de relations vraies. Il s'agit alors de proposer des portes d'entrée et de rejoindre les jeunes sur leurs centres d'intérêts, leurs attentes et besoins concrets, leurs codes et leurs langages, le service et l'action caritative. Dans ce sens, la pastorale des jeunes pourra développer des pédagogies favorisant défis et projets, initiation et choix, actions et engagements progressifs, intériorité et prière.

II. Parler de vocations aujourd'hui

Devant la chute du nombre de prêtres, religieux, séminaristes, novices français, il s'agit de prendre le temps du recul pour parler, s'interroger, discerner, puis agir...

A. Fondements : la vocation à aimer et le baptême

« L'amour est la vocation fondamentale et innée de chaque être humain ». Cette vocation innée grandit dans la vie du chrétien qui « avance par la voie d'une foi vivante, génératrice d'espérance et ouvrière de charité » (concile Vatican II). La vocation à l'amour revêt pour chacun une forme concrète dans la vie quotidienne à travers une série de choix, qui allient état de vie (mariage, ministère ordonné, vie consacrée, etc.), profession, modalité d'engagement social et politique, style de vie, gestion du temps et de l'argent... Assumés ou subis, conscients ou inconscients, il s'agit de choix auxquels personne ne peut échapper. L'objectif du discernement des vocations consiste à découvrir comment les transformer, à la lumière de la foi, en autant de pas vers la plénitude de la joie à laquelle nous sommes tous appelés³. Le baptême est la source de toute vocation chrétienne, il s'exprime par l'appel de tous à la sainteté. Il s'agit de recevoir l'appel de Dieu à être disciple dans une relation vivante avec la per-

sonne du Christ. Pour cela, il est indispensable de vivre une relation forte avec Jésus, au cœur de son Église, d'entendre les besoins des pauvres et d'avoir une juste connaissance de soi. Aucune vocation n'étant supérieure aux autres, il faut se souvenir que toute vocation est mission et que tout ce qui nous est commun, quel que soit notre choix, est plus fondamental que ce qui nous différencie.

B. Promouvoir la vie comme vocation

Une façon de parler de « vocation » est de dire que c'est un chemin de bonheur qui rend les autres heureux : « La vocation est l'endroit où votre joie profonde répond aux besoins les plus criants du monde »⁴ (Frederick Buechner). Promouvoir la vie comme vocation, c'est se rappeler qu'il n'y a pas de réponse sans Celui qui appelle. « Viens et suis-moi », dit Jésus. Cet appel s'inscrit dans le temps, il est porté par l'Église et renouvelé chaque jour par Dieu. Ainsi, la vocation est-elle un appel au bonheur qui se déploie dans une réponse libre, joyeuse et fidèle, incarnée dans une pluralité d'états de vie. Il s'agit bien de vivre un passage de la vie reçue à la vie choisie : « la vie est un bien reçu qui tend, par nature, à devenir un bien donné ».

C. Trouver son chemin

1. Risquer sa vie

Accueillir la mission implique la disponibilité de risquer sa vie et de parcourir le chemin de la croix, sur les pas de Jésus qui, avec détermination, se mit en chemin vers Jérusalem (cf. Lc 9, 51) pour offrir sa vie pour l'humanité. Ce n'est que si la personne renonce à occuper le centre de la scène avec ses propres besoins que peut s'ouvrir un espace pour accueillir le projet de Dieu à la vie familiale, au ministère ordonné ou à la vie consacrée, ainsi que pour accomplir avec rigueur son métier et rechercher

L'objectif du discernement des vocations consiste à découvrir comment les transformer, à la lumière de la foi, en autant de pas vers la plénitude de la joie à laquelle nous sommes tous appelés

³ Document préparatoire au synode de 2018.

⁴ « Vocation : the place God calls you is the place where our deep gladness meets the world's deep need ».

**Accueillir
la mission
implique la
disponibilité de
risquer sa vie
et de parcourir
le chemin de la
croix, sur les
pas de Jésus**

sincèrement le bien commun. En particulier dans les endroits où la culture est plus profondément marquée par l'individualisme, il faut vérifier dans quelle mesure les choix sont dictés par la recherche d'une autoréalisation narcissique et dans quelle mesure, au contraire, ils incluent la disponibilité à vivre l'existence dans la logique du don généreux de soi.

C'est pourquoi, le contact avec la pauvreté, la vulnérabilité et le besoin revêt une grande importance dans les parcours du discernement d'une vocation. En ce qui concerne les futurs pasteurs, il est surtout opportun d'examiner et d'encourager la croissance de la disponibilité à se laisser imprégner par « l'odeur des brebis »⁵. Le pape François, dans l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* (AL), présente le sacrement de mariage comme un authentique sacrement : « La décision de se marier et de fonder une famille doit être le fruit d'un discernement vocationnel » (AL, n° 72). « Les époux sont appelés à répondre au don de Dieu par leur engagement, leur créativité, leur résistance et leur lutte quotidienne, mais ils pourront toujours invoquer l'Esprit-Saint qui a consacré leur union... » (AL, n° 74). « Que les fiancés ne voient pas le mariage comme la fin du parcours mais qu'ils assument le mariage comme une vocation qui les lance vers l'avant. » (AL, n° 211).

2. Le célibat non choisi

C'est une interrogation théologique et pastorale pour le discours sur les vocations et l'accompagnement des jeunes.

3. La vie consacrée

C'est une chance pour soi et pour le monde, par une vie prophétique dans la pauvreté, la vie communautaire, l'obéissance, la chasteté.

4. Le ministère de prêtre

Dans la joie du service et de la communion, il collabore à la mission de l'évêque, accompagne la communauté dans sa croissance humaine et spirituelle, et les fidèles dans les grandes étapes de la vie.

5. Oser croire !

Dire « oui » est un acte de foi. C'est en osant franchir la porte et en expérimentant que la vocation

se solidifie, dans la joie et avec un brin de folie ! Réjouissons-nous avec ceux qui disent « oui ».

III. Tous concernés par la pastorale des vocations

La responsabilité de tous les baptisés, nous avons commencé par ces mots. « Aucune vocation ne naît toute seule ou ne vit pour elle-même. La vocation jaillit du cœur de Dieu et germe dans la bonne terre du peuple fidèle et dans l'expérience de l'amour fraternel. »⁶ Les adultes sont attendus. Leur engagement est celui de la fidélité de Dieu à laquelle leur vie tente de répondre. Il s'agit alors de garder du temps pour l'accueil et l'écoute, voire l'accompagnement. Les adultes ont une expérience spirituelle : c'est un don précieux. La manière d'exprimer un appel personnel peut aider des jeunes à mettre des mots sur celui qu'ils reçoivent. Configurés au Christ : appelés pour appeler ! « Là où il y a vie, ferveur, envie de porter le Christ aux autres, surgissent des vocations authentiques [...]. C'est la vie fraternelle et fervente de la communauté qui réveille le désir de se consacrer entièrement à Dieu. »⁷

« La communauté paroissiale est le lieu par excellence pour proclamer l'Évangile de la vocation chrétienne et, en particulier, présenter l'idéal du sacerdoce ministériel »⁸. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents d'évangélisation⁹. Il s'agit alors de passer d'une pastorale de l'attente à une pastorale d'éveil, de l'appel, de la proposition et de l'interpellation, de l'accompagnement. Passer d'une pastorale du recrutement à une pastorale du discernement. Développer ensemble une nouvelle culture vocationnelle, non pas arcboutée sur la préservation de l'institution mais centrée sur les jeunes invités à répondre à l'appel de Jésus.

**Configurés au
Christ : appelés
pour appeler !**

⁵ Document préparatoire au synode de 2018.

⁶ Pape FRANÇOIS, Message pour la 51^e journée mondiale de prière pour les vocations, Rome, 11 mai 2014.

⁷ Pape FRANÇOIS, *Évangélii Gaudium*, n°107.

⁸ *Orientations pastorales pour la promotion des vocations au ministère sacerdotal*, Vatican, 2012.

⁹ Pape FRANÇOIS, *op. cit.*, n°28.

Choix et engagement religieux dans les évêchés lorrains (XVII^e-XVIII^e siècles)

M. Jean-Marc Lejuste
Docteur à l'Université de Lyon II

Le choix de vie. Cette notion est au cœur des préoccupations de la jeunesse de l'Ancien Régime car, derrière, se cache surtout la question du salut. Dans son livre *Instruction de la Jeunesse en la piété chrétienne*, le P. Charles Gobinet insiste sur l'importance de ce choix car « il y va de votre bonheur pour cette vie & de votre salut pour l'autre »¹. Il résume alors ce choix à « deux états généraux, sous lesquels tous les autres sont compris : l'état de continence et celui du mariage »². L'état de continence est bien évidemment l'état religieux, sous toutes ses formes (prêtrise séculière, moines, chanoines, religieuses...). Mais, pour ceux qui veulent s'engager

Pour ceux qui veulent s'engager dans le clergé régulier, et donc prononcer des vœux monastiques, la notion de choix est, par nature, incompatible puisque toute vie consacrée à Dieu doit faire l'objet d'un appel, la vocation

dans le clergé régulier, et donc prononcer des vœux monastiques, la notion de choix est, par nature, incompatible puisque toute vie consacrée à Dieu doit faire l'objet d'un appel, la vocation. Pourtant, les faits montrent que dans un noviciat, à côté de ceux qui ont une véritable révélation, se trouvent des novices aux motivations plus complexes que le seul appel divin. Nos recherches dans le cadre d'une thèse de doctorat³ sur la vocation au sein des trois évêchés lorrains, Metz, Toul et Verdun à l'époque moderne, donne un échantillonnage très riche des circonstances qui ont poussé nombre d'hommes et de femmes à devenir religieux réguliers. Cette communication se propose donc de dresser un bilan des motivations rencontrées au cours de nos travaux pour expliquer, d'abord, le choix d'entrer en religion, puis le choix de tel ou tel ordre pour vivre ce parcours de vie.

I. Le choix de la vie religieuse : un choix réel ou conditionné ?

A. La famille : du choix libre au choix impossible

La famille joue toujours un rôle important dans une entrée en religion soit parce qu'elle y contribue directement à des stades divers, soit parce qu'elle peut entraver le candidat dans sa volonté de répondre à l'appel de Dieu.

L'éducation parentale peut, en effet, véritablement conditionner un jeune vers une vie dédiée au cloître. La notice nécrologique de la visitandine de Metz, Anne-Cécile Morel de Fristot, explique qu'elle a été élevée avec sa sœur par une mère très chrétienne au point que « le premier usage qu'elle fit de la raison parut être de réfléchir sérieusement sur le néant & la vanité des choses de la terre »⁴. Cette influence peut conduire à obliger un enfant à rentrer en religion même si les vocations forcées ont, généralement, deux causes principales.

La première est un remariage excluant *de facto* un ou plusieurs enfants du premier lit, la seconde est liée à des problématiques plus complexes où la famille trouve un avantage à ce qu'un enfant

¹ P. Charles GOBINET, *Instruction de la jeunesse en la piété chrétienne*, Paris, 1719 (nouvelle édition), chapitre VI « Ce qu'il faut faire lorsqu'on est dans le tems de choisir son état », p. 437.

² *Ibid.*, p. 440.

³ Jean-Marc LEJUSTE, *Novices et noviciats dans les évêchés lorrains (XVI^e-XVIII^e siècles)*, sous la direction de Philippe Martin, Université de Lyon II, en cours. La base de données est constituée d'un peu plus de 13 000 novices.

⁴ Archives départementales (AD) Moselle, H 4444, visitandines de Metz : abrégé des vies et des vertus de sœur Anne-Cécile Morel de Fristot d'août 1782.

disparaisse derrière les portes d'un monastère pour récupérer une part d'héritage, par exemple. Ces affaires sont toutefois peu nombreuses puisque seulement une quinzaine de procédures d'annulation de vœux ont été détectées⁵. Elles concernent surtout des hommes qui peuvent bénéficier d'appuis sérieux pour lancer une telle action, souvent très longue, coûteuse et hasardeuse quant à sa conclusion.

Même si ce n'est pas toujours le cas, la déstabilisation de la cellule familiale par le décès d'un parent peut conduire à préférer la vie religieuse plutôt que d'affronter le siècle. Catherine Thouvenot, fille d'un laboureur de Derbamont, perd sa mère à l'âge de six ans. Ce décès a fait basculer la jeune femme dans une vie qu'elle veut fuir. En effet, elle déclare à son examinateur « qu'après la mort de sa mère ayant été

chargée de tout le ménage de son père, elle a concût un grand dégoût pour ce genre de vie et sentit naître dans son cœur le désir de la retraite du monde ce que prenante pour la voix de Dieu qui l'appeloit »⁶. Pour d'autres, la mort d'un parent est interprétée comme un signe divin pour consacrer sa vie à Dieu. Catherine Angélique de Serre découvre sa vocation alors qu'elle est pensionnaire chez les visitandines de Nancy. Malgré son très grand désir de devenir une épouse du Christ, elle est rappelée par sa mère qui a besoin d'elle « pour les soins de sa maison et de sa famille »⁷. Quelques mois plus tard, sa mère meurt brutalement. La jeune fille y voit le signe de l'appel de Dieu et devient visitandine.

Enfin, des considérations plus matérielles peuvent conduire à placer un ou plusieurs orphelins en religion. La famille Buchette de Rouceux en est un

exemple éclairant. Le couple, formé par le tanneur Nicolas Buchette et Claude Nicole Jaugeon, a treize enfants. Si une fille devient carmélite en 1734, les autres enfants se marient ou décèdent. Mais entre juin 1742 et décembre 1744, les trois derniers enfants du couple rentrent en religion. Le facteur déclencheur pourrait être la mort du père, le 17 septembre 1740. Cette impression est renforcée par les procédures ouvertes par la veuve pour faire casser le testament de son mari qui lui ordonnait de prendre en charge l'éducation des trois mineurs aux mêmes conditions que les autres enfants. Le placement en religion d'un orphelin est, en effet, une solution financièrement intéressante pour les tuteurs car le mineur peut entrer au noviciat dès l'âge de 15 ans. Dès lors, le noviciat est plus avantageux, comme le démontre l'exemple des sœurs Vuillemin de Mirecourt. Les comptes de tutelle de ces deux filles permettent de comparer les sommes engagées pour la plus jeune devenue religieuse récollette et la plus âgée qui s'est mariée. Au total, le tuteur a dépensé un peu plus de 7 200 livres pour la religieuse et un peu plus de 10 700 livres pour la seconde. Faut-il en conclure que les orphelins peuplent les couvents ? Les différents sondages pratiqués au sein de quelques noviciats lorrains tendent vers une proportion variant entre 11 et 30 % d'orphelins au sein des noviciats. Cette tendance est proche de ce qu'avait constaté Jean de Viguierie chez les pères de la Doctrine chrétienne⁸. Cette proportion, loin d'être négligeable, pourrait bien confirmer que la perte d'un parent n'est pas un facteur anodin dans la décision d'entrer en religion volontairement ou non.

Pour d'autres, la famille joue le rôle inverse en empêchant un enfant d'exaucer son désir de salut au sein d'un établissement religieux. En effet, d'après les examens de noviciats, un nombre non négligeable de jeunes filles témoignent d'une résistance parentale à leur engagement. Cette opposition semble même culminer durant le premier tiers du XVIII^e siècle. Toutefois, il faut rester prudent face aux témoignages de ces jeunes femmes face à leur examinateur. Certaines veulent peut-être s'identifier aux grandes figures de la religion qui ont rencontré des obstacles – dont leurs parents –, pour suivre leur vocation et ainsi, convaincre de la force de leur vocation. Le cas de Barbe Godfrin, novice carmélite à Metz en est une parfaite illustration. Elle déclare notamment « que c'étoit précisément par le mouvement du St. Esprit et à l'occasion de la vie de Ste. Thérèse qu'elle avoit

⁵ Alexandra ROGER, « Contester l'autorité parentale : les vocations religieuses forcées au XVIII^e siècle en France », *Annales de Démographie Historique*, 2013, n° 1, p. 43-67.

⁶ AD Meurthe-et-Moselle, H 2853, sœurs grises franciscaines d'Ormes : examen de profession du 23/12/1772.

⁷ AD Meurthe-et-Moselle, H 2892, visitandines de Nancy : notice nécrologique du 18/06/1736.

⁸ Jean DE VIGUERIE, *Une œuvre d'éducation sous l'Ancien-Régime. Les pères de la doctrine chrétienne en France et en Italie (1592-1792)*, Paris, éd. Nouvelle Aurore, 1976, p. 257.

l'âge de 12 ans depuis lequel temps elle aspirait à se faire religieuse »⁹. Et comme sainte Thérèse a dû combattre les réticences de son père qui voulait la conserver dans le monde, Barbe Godefrin, à 18 ans, doit aussi vaincre ses parents qui « voulaient l'empêcher de se faire religieuse »¹⁰. La résistance aux épreuves parentales devient le signe de l'appel divin, d'autant plus que ses parents ont tout mis en œuvre pour la contraindre. Elle rapporte qu'à l'âge de quinze ans, elle fait « part de son dessein à son confesseur [...] pour gagner son père »¹¹. Mais elle ne trouve « dans ses parents que de l'opposition qu'il lui représentoient vivement qu'elle vouloit s'ensevelir toute vive ». Tous les mécanismes de la vocation contrariée sont concentrés avec la peur : « cet ordre étoit trop austère », l'absence de soutien financier, « elle n'avoit aucun secours à attendre de son père et sa mère » et la



M. Jean-Marc Lejuste, intervention du 25 octobre 2017, Paris, CEF. Cliché A. Cassan.

violence sous-entendue dans l'expression « toute sorte de rigueur ». Malgré tout, elle parvient à faire céder ses parents. Quels sont les buts de ces manœuvres parentales ? Les différents cas retrouvés montrent qu'il s'agit souvent de retenir une enfant devenue indispensable dans un contexte social ou familial difficile. C'est aussi une manifestation de la volonté d'établir un enfant dans le monde dans le cadre d'une stratégie matrimoniale. Enfin, pour la plupart des cas, c'est une mise à l'épreuve pour vérifier la solidité d'une vocation face à une candidate encore trop jeune, d'après les parents, pour faire un tel choix.

La famille est donc au cœur de la vocation même si d'autres acteurs jouent un rôle aussi prégnant dans la naissance d'une vie tournée vers le cloître.

B. Les pensionnats et l'éducation : le moment du choix

Le rôle des pensionnats religieux dans l'expression manifeste d'une vocation n'est pas une découverte pour les historiens. Dès 1973, Roger Devos reconnaît que le recrutement des visitandines des monastères d'Annecy « est fourni en grande partie par le pensionnat »¹². L'étude de l'âge de l'apparition de la vocation à partir des réponses aux examens de noviciat montre que c'est majoritairement entre 13 et 17 ans que les filles décident d'être religieuses. Cet âge correspond à la période où les filles ont vécu un temps plus ou moins long au sein d'un pensionnat. Les évêchés lorrains regorgent de couvents qui accueillent des pensionnaires comme la congrégation Notre-Dame, les sœurs du Refuge, les ursulines, les visitandines, les dominicaines... Ces pensionnaires sont autant de candidates potentielles pour peupler ensuite le noviciat même si les sœurs s'en défendent. L'Église se méfiait de ces maîtresses des pensionnaires qui pouvaient faire du prosélytisme au point que les lettres de commission envoyées aux prêtres examinateurs de novices ordonnent de poser la question suivante : « si elle n'y a point été attirée par les Religieuses du Monastère »¹³. D'ailleurs, la plupart des anciennes pensionnaires devenues novices rejettent toute influence de leurs maîtresses du pensionnat. C'est le cas de l'ex-pensionnaire des bénédictines de Saint-Nicolas-de-Port, Élisabeth Crépey. Tentée par la vie religieuse, elle « propose alors ce dessein à la mère Benoite de la Cour maîtresse des pensionnaires laquelle lui répondit qu'elle ne sçavoit ce qu'elle demandait »¹⁴, ce qui semble curieux comme réponse, mais peut également rappeler la réponse faite par Jésus aux apôtres qui demandaient à siéger à droite et à gauche de lui (Mt 20, 20-23). Elle ajoute que cette maîtresse la rejeta en lui disant « qu'on n'avoit pas besoin d'elle dans leur couvent ». Malgré ce rejet, personne ne trouva d'opposition à lui faire prendre l'habit le 13 juillet 1739. Mais Marie Rose de Basseur, novice ursuline à Metz, montre un exemple contraire. Après

Dans l'expression manifeste d'une vocation, les pensionnats religieux jouent un rôle important

12 Roger DEVOS, *Vie religieuse féminine et société. L'origine sociale des Visitandines d'Annecy aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Annecy, 1973, p. 267.

13 AD Meurthe-et-Moselle, H 2643 et AD Moselle, G 288 : lettres de commission des évêchés de Toul et de Metz pour des examens de novices.

14 AD Meurthe-et-Moselle, H 2419, bénédictines de Saint-Nicolas : examen de profession du 27/06/1730.

⁹ AD Moselle, H 4272, carmélites de Metz : examen de profession de la novice Barbe Godefrin du 29/12/1741.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ AD Moselle, G 329, clarisses colettines de Metz : examen de prise d'habit du 03/03/1759.

quatre ans passés « en cette maison en qualité de pensionnaire »¹⁵ elle déclare que « la pensée luy est venue de s'y faire religieuse ». Même si elle jure que cette vocation n'est que le fruit « de l'esprit de Dieu », elle ne peut s'empêcher d'avouer « qu'il est bien vray qu'on luy avoit dit quelquefois qu'on ne seroit pas fâché si Dieu luy inspiroit le dessein de renoncer au monde ».

Parfois, ce recrutement est plus insistant, comme l'illustre l'exemple de Jean Levrechon. Placé par son père médecin au collège des jésuites de Pont-à-Mousson, ces derniers, d'après son père, « se sont efforcés luy persuader par instructions secrètes de se rendre de leur société »¹⁶. Décidé à contrecarrer une vocation qui ne peut qu'être la résultante de la propagande jésuitique, Jean Levrechon retire son fils du collège et le fait étudier au collège de Bar-le-Duc. Mais là-bas, son fils se voit poursuivi par les jésuites avec des lettres de son professeur de philosophie et confesseur « remplies de menaces et malédictiones s'il préféreroit les commandements de

son père à la vocation et inspiration divine ». Malgré les réclamations paternelles, Jean Levrechon fait ses premiers vœux au noviciat des jésuites de Nancy, le 7 juin 1626.

Les régents de latinité, chargés d'enseigner les humanités au sein de petits collèges, jouent parfois le rôle d'agent recruteur pour des ordres religieux. Les élèves y rentrent générale-

ment entre 10 et 15 ans, soit au moment où le choix de vie devient une préoccupation. Le régent peut alors servir de guide. L'exemple de Jean-François Breton, régent de latinité à Fontenoy-le-Château est, à ce sujet, très intéressant puisque sa famille a

donné cinq enfants à la religion, dont trois aux capucins qui possèdent un couvent dans cette localité. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un effet d'entraînement familial ou la persuasion du régent, mais à son enterrement, il est précisé « qu'il a enseigné et donné [à] l'Eglise » un « grand nombre de prêtres et de religieux »¹⁷. Les enfants de régents sont relativement présents au sein des noviciats. Nicolas Bourgeois, régent d'humanité à Charmes, puis à Vézelize, place un fils chez les cordeliers de Nancy, tout comme le régent Joseph Fauchon qui voit un fils devenir récollet à Darney en avril 1774 et un second, bénédictin à Saint-Mihiel en février 1779. Ces jeunes hommes bénéficiaient à leur domicile d'un professeur enseignant les rudiments pour devenir régulier. L'éducation religieuse joue un rôle indéniable dans le déclenchement d'une vocation aux côtés d'autres vecteurs indirects, qu'ils soient une personne, un objet ou un événement exceptionnel.

C. Quand les événements décident du choix de vie

Dans son *Instruction de la Jeunesse en la piété chrétienne*, Charles Gobinet insiste sur la nécessité des jeunes gens d'avoir un guide dans l'apprentissage de la religion chrétienne. Il écrit en effet qu'il y a « plusieurs moyens par lesquels nous pouvons recevoir l'instruction pour la vertu, comme la Prédication, & les Livres de piété »¹⁸, mais il ajoute que « celui qui vous est le plus utile & le plus nécessaire en votre âge est la conduite particulière d'un homme sage & vertueux de qui vous puissiez apprendre le véritable chemin du salut ». Même si les novices qui témoignent de cette double influence, livres et confesseur, sont rares, elles indiquent que les jeunes femmes lisent et sont suivies par un confesseur. Anne Catherine Servais, fille d'un tanneur de la ville de Luxembourg, entre au couvent des sœurs grises de Téterchen. Interrogée avant de faire profession en 1752, elle dit avoir « été conseillée par son confesseur de s'appliquer à la lecture des

¹⁵ AD Moselle, G 311, ursulines de Metz : examen de profession du 17/08/1737.

¹⁶ Bibliothèque nationale de France (BNF), Z THOISY-311 (Fol 75) : factum Jean Levrechon, 1611.

¹⁷ AD Vosges, E DPT 179/GG_5.

¹⁸ Charles GOBINET, *op. cit.*, p. 109.

Les régents de latinité, chargés d'enseigner les humanités au sein de petits collèges, jouent parfois le rôle d'agent recruteur pour des ordres religieux

livres spirituels »¹⁹ où elle a pu constater « la vanité du monde et qu'en même temps elle avoit prise la résolution d'embrasser l'état de religion ». Car, outre les livres, les confesseurs et les religieux ont souvent un rôle de conseillers dans le choix d'une vie consacrée à la religion. La récurrence des mentions d'un confesseur à l'origine d'une vocation montre la puissance de ces hommes dont l'identité est rarement signalée. Notons le cas de la novice bénédictine de l'abbaye de Saint-Avold, Anne des Portes, qui signale qu'elle doit ce choix de vie « au père Adam jésuite à Strasbourg son directeur »²⁰. Ces directeurs de conscience sont souvent le prêtre de la paroisse comme l'indique la novice carmélite Marguerite Léger. Née dans la paroisse Saint-Christophe de Neufchâteau, elle indique en 1733 à son examen de prise d'habit qu'elle a consulté

Les confesseurs jouent non seulement le rôle d'accompagnateur dans la concrétisation d'un désir pour la vie religieuse mais aussi le rôle de révélateur

« mons[ieu]r le curé sur sa vocation, il luy avoit donné pour avis qu'elle devoit bien s'examiner et s'esprouver »²¹. Les confesseurs jouent non seulement le rôle d'accompagnateur dans la concrétisation d'un désir pour la vie religieuse mais aussi le rôle de révélateur. Il reste à déterminer le degré de collusion avec les établissements religieux.

Après les livres et les confesseurs, d'autres religieux, d'autres événements aident à la prise de décision. Marie Kalek

témoigne de sa volonté de fuir le monde où « déjà elle ne voyait que des pièges et des dangers »²². Seulement, elle veut un signe et indique à son examinateur qu'elle « attendoit avec soumission le moment fixé par le père céleste ». Ce signe prend corps en la personne d'un père cordelier du couvent de Vic-sur-Seille « qui passant par le lieu de son domicile luy parla des religieuses précheresses de Vic et de l'édification qu'elles y donnoient ». À ces paroles, elle se sentie aussitôt « appelée à leur monastère » et rentre chez les dominicaines de Vic. La vocation peut aussi apparaître lors d'un sermon, comme en témoigne Françoise de Lorme. Elle raconte qu'ayant « entendu un discours de piété sur l'état de vie qu'on devoit choisir et sur la nécessité de recourir

à Dieu par la prière pour connoître celui auquel on est appelé »²³, elle fut saisie d'une attirance pour la vie religieuse. Enfin, l'impact d'une maladie sur un être mondain est véritablement un *topos* de la vocation. La proximité de la mort et la soudaine prise de conscience de sa condition de pécheur peut être le facteur déclencheur, à l'exemple d'Ignace de Loyola. Marie du Buat était comblée par la grâce, nous renseigne sa notice nécrologique. Fille d'un conseiller du roi messin, elle est riche, jolie et jouie d'une excellente réputation. Ce bonheur est assombri par la perte de sa mère à douze ans, puis de son père six ans plus tard. Cet orphelinat aurait pu la conduire directement au couvent mais « elle aimait le monde »²⁴. Deux ans après la mort de son père, elle a alors vingt ans, « elle fit une maladie où elle fut en danger ». Cet événement causa un choc car « dans sa convalescence, les grandes vérités du salut l'occupèrent si sérieusement » qu'elle décide de franchir le pas. Elle prend l'habit des visitandines le 14 novembre 1773.

Outre le choix de la vie religieuse, le novice doit se choisir une institution pour se former.

II. Le choix d'un paradis terrestre : entre providence et obligation

À partir des réponses données par les novices femmes à la question de leur venue au sein du noviciat dans lequel elles sont, il est constaté que 25 % étaient d'anciennes pensionnaires du couvent. Cela rappelle l'importance du pensionnat dans le recrutement des noviciats. Un autre facteur joue dans le choix, c'est la règle suivie et l'utilité des religieuses dans la société.

A. De l'attirance à la répulsion

Se rendre utile tout en préparant son salut est clairement exprimé par 23 % des novices. Trois « métiers » motivent les jeunes filles. Le premier est l'enseignement. Conséquence là aussi du pensionnat, nombre de jeunes filles ont été impressionnées par ces

¹⁹ AD Moselle, G 330, franciscaines de Téterchen : examen de profession du 10/04/1752.

²⁰ AD Moselle, G 288, bénédictines de Saint-Avold : examen de prise d'habit du 25/06/1736.

²¹ AD Vosges, 42 H 4, carmélites de Neufchâteau : examen de prise d'habit du 15/04/1733.

²² AD Moselle, H 4292, dominicaines de Vic-sur-Seille : examen de prise d'habit du 26/10/1787.

²³ AD Moselle, H 4440, couvent des visitandines de Metz : examen de prise d'habit du 4/07/1757.

²⁴ AD Moselle, H 4444, visitandines de Metz : abrégé de la vie de sœur Marie Victoire du Buat du 02/10/1776.

*Se rendre utile
tout en préparant
son salut est
clairement
exprimé par 23 %
des novices*

maîtresses au point d'y voir un chemin de vie. Marie-Catherine George, novice à la congrégation Notre-Dame de Nancy, ne dit pas autre chose en déclarant « que dès sa plus tendre jeunesse, elle avait appris en ceste maison les premiers éléments du

christianisme et a mesme temps conceu la pensée et résolution d'y estre religieuse »²⁵. Le second est le soin aux malades et aux déshérités comme l'exprime Marie L'Epine qui, novice à la congrégation des sœurs hospitalières de Saint-Charles à Nancy, déclare vouloir suivre Jésus-Christ : « puisqu'il nous assure

qu'un verre d'eau qu'on leurs donnera en son nom sera récompensé »²⁶. Le troisième est la conversion. Dans une Lorraine directement en contact avec les autres confessions, notamment dans la ville de Metz, le désir de convertir motive des jeunes femmes, à l'exemple d'Eve Mecusson. Cette dernière a, en effet, déclaré à son examinateur que « le désir de contribuer en quelque chose à la conversion des âmes » est « de tous les emplois le plus relevé et le plus méritoire puisque J. C. Notre sauveur et les Sts. Apôtres n'en ont point exercé d'autre »²⁷. Pour d'autres, la quête du salut passe par l'austérité. L'idée que l'expiation des péchés passe par le statut d'épouse du Christ est profondément ancrée dans les esprits des postulantes. Catherine Henry, postulante converse carmélite à Neufchâteau en 1718, soutient que sa volonté « de faciliter la voye qui conduit au salut » passe par le choix d'un « monastère des plus austères comprenant bien que l'on y fest Dieu avec plus de perfection »²⁸. Mais cette austérité peut au contraire orienter des candidats vers des règles plus douces comme les visitandines pour les femmes. Pour les hommes, les chanoines réguliers de Notre-Sauveur passent pour être peu austères. Nicolas Antoine Herbillon y justifie sa condition de novice en déclarant « qu'il preferoit l'état de chanoine régulier à un ordre plus austère vu qu'il estoit d'une santé foible que son père estoit mort de pulmonie, que d'autres de ses parents en estoient attaqués et qu'il craignoit le même sort »²⁹.

La réputation du couvent est le troisième vecteur

donné par les novices avec 13 % des réponses. Il existe clairement une sorte de « bouche-à-oreille » sur certains noviciats, comme le prouvent les propos d'Anne Lhommel, originaire de la paroisse de Montquitin, dans le diocèse de Trêve. Elle est novice chez les sœurs de l'Ave Maria de Metz, à quelque 80 km de sa paroisse. Lors de sa profession, elle y justifie sa présence par « la seule bonne odeur que les sœurs de l'ave Maria dites célestes répandent dans le monde »³⁰. Toutefois, lors de son examen de prise d'habit, elle avait été plus claire en déclarant que « ce qui l'a déterminé à choisir cette maison préférablement à d'autres, c'est ce qu'elle en a oui dire à une fille de sa paroisse ». Cette dernière en savait d'autant plus, vu qu'elle en « avait porté 8 mois l'habit dans ce monastère il y a quelques années et qui en étoit sortie pour raison d'infirmité »³¹. Cette jeune fille est sans nul doute Anne Génin, qui a pris l'habit en août 1738 et qui est la cousine d'Anne Lhommel, cette dernière ayant une mère dénommée Françoise Génin.

B. Les conseillers

La réputation d'un noviciat induit la présence de conseillers qui gravitent autour des candidats à la vie religieuse, et parfois même au sein de la famille, et qui orientent vers un noviciat en particulier comme l'indiquent 9 % des candidates. Ce rôle est joué par les directeurs de conscience, comme le dit Barbe Dodier, novice chez les dominicaines de Metz. Elle déclare s'être « déterminée d'entrer au couvent des pécheresses préférablement ailleurs par le conseil de son confesseur et directeur »³². Il ne faut pas sous-estimer le rôle des nombreux clercs qui parcourent le pays et qui peuvent jouer le rôle d'agent recruteur. C'est notamment le cas des franciscains qui quadrillent les évêchés lorrains au cours de prédications, de confessions, de processions... Anne Marie Irringer, originaire de Porrentruy, dans le diocèse de Bâle, explique sa présence dans le noviciat de la congrégation Notre-Dame de Marsal, à 190 kilomètres de sa paroisse, parce qu'elle « avait été conseillée d'entrer dans l'ordre de la Congrégation par avis des jésuites de Porrentruy³³, son pays »³⁴. La famille intervient aussi dans le choix d'un noviciat. La présence d'un membre de la famille au sein d'une

²⁵ AD Meurthe-et-Moselle, H 2571, congrégation Notre-Dame de Nancy : examen de profession du 03/05/1701.

²⁶ Archives Maison Mère de la congrégation des sœurs de Saint-Charles de Nancy : registre des examens de novices (XVIII^e s).

²⁷ AD Moselle, G 1284-5, propagation de la foi de Metz : examen de prise d'habit du 19/05/1775.

²⁸ AD Vosges, 49 H 4, carmélites de Neufchâteau : examen de prise d'habit du 02/09/1718.

²⁹ AD Meurthe-et-Moselle, G 1313, chanoines réguliers de Notre-Sauveur : enquête de l'official de Toul du 17/03/1772.

³⁰ AD Moselle, G 329, clarisses de l'Ave Maria de Metz : examen de profession du 25/09/1745.

³¹ AD Moselle, G 329, clarisses de l'Ave Maria de Metz : examen de prise d'habit du 18/09/1744.

³² AD Moselle, H 4292, dominicaines de Metz : examen de profession du 06/03/1738.

³³ Les jésuites possédaient effectivement un collège dans la ville de Porrentruy.

³⁴ AD Moselle, G 300, congrégation Notre-Dame de Marsal : examen de profession du 16/06/1759.

Dans certaines familles de la noblesse notamment, il existe une véritable tradition familiale qui pousse à faire entrer régulièrement un membre de la famille dans une maison particulière

maison est une justification donnée par 8 % des novices. Marguerite Thérèse de Guillermin avoue lors de son examen de profession, avoir choisi la congrégation Notre-Dame de Nancy parce qu'elle « y avoit des tantes de qui elle espéroit tirer quelques secours et quelque consolation »³⁵. La présence d'un frère ou d'une sœur, voire d'un ou une amie, oriente

clairement vers un noviciat en particulier. Dans certaines familles de la noblesse notamment, il existe une véritable tradition familiale qui pousse à faire entrer régulièrement un membre de la famille dans une maison particulière. Marie-Marguerite de Barst, par exemple, dit qu'elle est novice chez les sœurs grises de Château-Salins, « préférablement à toutes autres »³⁶ car elle « avoit servie d'Arche à quantité de ses parentes depuis une longue suite d'années ». Elle n'a donc pas eu le choix dans son noviciat comme d'ailleurs Nicolas Morel. S'il se retrouve, contre sa volonté, trinitaire dans la maison de Lamarche c'est par l'intercession du « père Ignace Dilloud pour lors supérieur du même couvent et oncle de luy répondant, luy eut donné avis de venir et qu'il seroit bien reçu dans l'ordre »³⁷. Quant à Crépin Bouriier, le lien est plus ténu mais lié à son père. Ce dernier est le serrurier de l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel. Comme il veut que son fils entre en religion, c'est évidemment au noviciat des bénédictins de Saint-Mihiel qu'il place son fils.

C. Du choix pratique aux choix contraints

L'argument de la proximité n'est jamais mentionné. Pourtant, et c'est notamment le cas pour les femmes, c'est le premier critère de choix d'un noviciat³⁸. Les chiffres sont indiscutables : 74 % des novices des sœurs grises franciscaines d'Ormes viennent de paroisses situées à moins de 30 kilomètres. Mais il existe des exceptions. Le conflit dans la direction spirituelle des carmélites entre les oratoriens et les carmes déchaux au début du XVII^e siècle a des conséquences sur l'origine

des novices. Suite à la résistance des carmélites françaises, le pape Grégoire XV publie un bref le 2 septembre 1622 ordonnant la soumission des carmélites de France à l'Oratoire. Pour celles qui refusent cette décision, la fuite vers une terre étrangère s'impose, d'où la fondation de nombreux couvents de carmélites en Lorraine et notamment à Nancy et Pont-à-Mousson. Ce dernier reçoit de nombreuses filles de France sur le conseil des pères de Paris ou de Sens, à l'exemple de Périne Tassin de Paris. Elle témoigne, très jeune, d'une grande dévotion à sainte Thérèse « et comme les carmélites de France ne sont pas sous l'ordre, elle résolut de venir en Lorraine ». Le général de l'ordre lui imposa Pont-à-Mousson en déficit de novices depuis leur installation en août 1627. Elle y prend l'habit le 9 juillet 1629. La tradition va se poursuivre car, durant le XVII^e siècle, les novices lorraines ne sont que 36 % au sein de ce noviciat.

Mais la proximité peut être un inconvénient, comme le justifie Anne Reine. Originaire de Nancy, cette jeune fille postule au Refuge de Metz « parce qu'elle se sentoit de l'inclination à travailler à ramener les personnes qui avoient eu le malheur de s'égarer »³⁹. Il s'agit donc d'un choix porté sur les activités de l'ordre. Mais pourquoi choisir Metz, alors que, dans sa paroisse nancéienne, se trouve la maison mère de la congrégation du Refuge ? C'est elle-même qui répond à la question en précisant « qu'elle avoit préféré la maison de Metz à celle de Nancy, principalement pour que son sacrifice fut plus complet, en se retirant de la ville où elle a toute sa famille et ses connaissances »⁴⁰. Cette distance paraît effectivement nécessaire puisqu'elle témoigne d'une résistance modérée de ses parents à sa vocation avec notamment le fait qu'elle « avoit reçu d'eux pendant son noviciat plusieurs lettres » la poussant à bien réfléchir sur cet engagement. L'argent peut aussi casser quelques espérances, comme le montre l'exemple de Marguerite Tromer. Originaire de Cattenom, elle désire vivre en maison religieuse et pour ce « elle étoit adressée aux dames bernardines de Clairfontaine situé au-delà de Luxembourg », qui n'est qu'à une cinquantaine

L'argument de la proximité n'est jamais mentionné. Pourtant, et c'est notamment le cas pour les femmes, c'est le premier critère de choix d'un noviciat

³⁵ AD Meurthe-et-Moselle, H 2571, congrégation Notre-Dame de Nancy : examen de profession du 31/03/1713.

³⁶ AD Moselle, G 320, évêché de Metz : examens de noviciats des sœurs grises de Château-Salins (XVIII^e s).

³⁷ AD Meuse, 3 G 29 : interrogatoire de l'official de Bar-le-Duc du 10/03/1710.

³⁸ Dominique DINET, *Vocation et fidélité*, Paris, Économica, 1988, p. 142 et suivantes.

³⁹ AD Moselle, G 328, congrégation du Refuge de Metz : examen de prise d'habit du 21/03/1750.

⁴⁰ AD Moselle, G 328, congrégation du Refuge de Metz : examen de profession du 12/03/1751.

de kilomètres de sa paroisse. Elle doit cependant changer de noviciat car « la pauvreté l'a empêchée d'y être admise »⁴¹. Elle devient finalement converse chez les dominicaines de Metz où elle a été admise « par la médiation de son curé de



Une prise de voile, gravure d'Antoine Johannot (1803-1852), collection privée. Cliché J.-M. Lejuste.

Catenom ». Parfois, c'est un problème de place qui oblige à changer les premières aspirations. Marie Nettelet de Sainte-Ménéhould en est une victime : fuyant le monde et ses dangers, elle « avoit senti du penchant pour être religieuse carmélite »⁴². Seulement, c'est à la congrégation des sœurs de Saint-Charles qu'elle postule en 1718 car « toutes les places étoient remplies » alors « elle avoit tourné toutes ses inclinations pour la congrégation de la Charité de St. Charles ». Dans ce cas extrême, la novice a préféré la solution extrême en changeant d'ordre. La vocation est un phénomène complexe, basé sur l'appel de Dieu auquel se confrontent les motivations personnelles et les influences de l'environnement qui s'additionnent et qui s'opposent. Ces dernières sont liées à trois vecteurs principaux : la famille, l'éducation et des religieux qui gravitent autour de la jeunesse d'Ancien Régime. La famille est vraiment le premier élément d'importance car le milieu familial conditionne l'enfant dès son plus jeune âge par son éducation. De plus, la famille montre l'exemple au travers de grandes figures familiales ou de frères et sœurs déjà engagés. Mais ce rôle positif est à temporer avec les parents qui forcent, psychologiquement ou violemment, par intérêt financier une entrée en religion ou qui empêchent la concrétisation d'une

⁴¹ AD Moselle, H 4292, dominicaines de Metz : examen de profession du 18/09/1748.

⁴² Archives Maison Mère de la congrégation des sœurs de Saint-Charles de Nancy : registre des examens n° 2 noviciat de Nancy ; examen de profession du 05/02/1721.

vocation. Le second élément est l'éducation. Facteur d'émancipation pour les femmes, les pensionnats permettent de faire prendre conscience qu'une autre voie que le mariage est possible. La maîtresse, l'infirmière, force l'admiration de jeunes filles en quête de salut par une mission terrestre. La Lorraine, par ces nombreuses congrégations enseignantes et hospitalières a offert une grande variété de noviciats pour assouvir cette soif.

C'est aussi vrai pour les hommes qui ont pu bénéficier du réseau des jésuites, des bénédictins et des régents de latinité pour acquérir les bases pour passer les sélections des noviciats. Enfin, les confesseurs et nombre de religieux jouent aussi un rôle très grand ne serait-ce que pour révéler les signes de Dieu, montrer le chemin vers le noviciat. À chacun alors de considérer chaque signe pour confirmer l'appel de Dieu, une maladie, la mort d'un parent, une vision, un religieux rencontré par hasard, l'opposition parentale... Tout peut devenir signe pour celui qui cherche la voie du salut. Face à ces acteurs de la vocation, le candidat à la vie religieuse doit choisir l'ordre et par conséquent, le lieu pour vivre sa foi en s'appuyant sur les mêmes principes, même si la proximité domine.

Mais le plus grand moment du choix est le temps du noviciat car il confronte de manière très concrète la vision parfois idéalisée de la religion avec la réalité. De là, se révèlent les incompatibilités, les maladies, les difficultés pour être ce que l'on a tant rêvé. C'est le temps des combats pour ceux qui ont été forcés à entrer, mais c'est aussi le temps de la révélation pour les autres. Ce temps dure une année, une année où il est toujours possible, en principe, de sortir. Le moment de la profession est le signal de la mort au monde. Le novice change de statut, de nom, d'habit pour marquer la cristallisation de ce choix. La notion de choix n'est donc pas du tout incompatible avec l'engagement dans la vie religieuse puisque, de la naissance de la vocation à la profession, un jeune peut, en principe, poursuivre ou refuser le chemin qui conduit au cloître. Par contre, quel que soit le choix de vie, il sera confronté à de fréquentes sollicitations qui le feront aller dans un sens ou dans un autre. La vocation est une grâce qu'il faut savoir reconnaître et interpréter avec le plus grand discernement.

Le plus grand moment du choix est le temps du noviciat car il confronte de manière très concrète la vision parfois idéalisée de la religion avec la réalité

Appel à la vie séculière consacrée

M^{me} Nadège Védie
Présidente de la Conférence mondiale des Instituts séculiers (2012-2016)

I. La « sécularité consacrée »... un long cheminement au cœur de la relation de l'Église avec le monde

A. Les prémices : le travail de l'Esprit

Les premiers groupes de laïcs (qui deviendront des Instituts séculiers) sont apparus surtout au XIX^e siècle et début du XX^e siècle. Ils voulaient vivre leur idéal apostolique en plein monde, dans leur vie quotidienne avec les conseils évangéliques, dans le célibat pour le Royaume, en consacrant tout leur être et toute leur vie apostolique à Dieu.

Les rencontres internationales de Saint-Gall en 1937, puis en 1938, réunirent 17 groupes venant de 9 pays différents (Allemagne, Pologne, France, Italie, Espagne, Hollande, Autriche, Belgique, Angleterre). Elles permirent aux membres de partager leurs expériences de vie consacrée vécues par

des laïcs, leur idéal de vie apostolique, leurs attentes d'une reconnaissance de cette nouvelle forme de vie consacrée. Le Saint-Siège, répondant à leur demande, a reconnu ce nouveau charisme de consécration dans l'Église, distinct de la vie religieuse¹. Ce faisant, le monde (le « siècle »), n'est plus perçu avec méfiance, en opposition avec la vie consacrée, mais comme un lieu où la consécration peut, aussi, être vécue.

B. La révolution instaurée par Pie XII : *Provida Mater Ecclesia* et *Primo Feliciter*

Cette reconnaissance de l'Église s'est concrétisée par deux textes fondateurs du pape Pie XII. D'une part, la constitution apostolique *Provida Mater*

Ecclesia (1947) est un appel spécial de Dieu pour une vie consacrée dans le monde, par la profession des conseils évangéliques. « Les Associations de clercs ou de laïcs dont les membres, en vue de tendre à la perfection chrétienne et de se livrer totalement à l'apostolat, font profession de pratiquer, dans le monde, les conseils évangéliques, sont exclusivement désignées sous le nom d'Instituts ou d'Instituts séculiers, afin d'être nettement distinguées des autres Associations communes de fidèles » (article 1)².

D'autre part, le motu proprio *Primo Feliciter* (1948) met en évidence le caractère séculier de cette nouvelle forme de vie consacrée. Il s'agit d'une consécration, par la profession des conseils évangéliques, dans le monde, pour le monde, « mais aussi pour ainsi dire par le moyen du siècle, et par conséquent par des professions, des activités, des formes, dans des lieux, des circonstances répondant à cette condition séculière » (n^o 6)³.

L'Église précise, en outre, que ces instituts ne sont pas soumis aux normes canoniques proprement religieuses qui ne respecteraient pas ce caractère séculier de la consécration, de la vie et de l'apostolat.

C. La révolution du concile Vatican II

Le concile Vatican II a lui-même renouvelé la manière de vivre les relations de l'Église et du monde, ainsi que la compréhension de la vocation des laïcs dans le Peuple de Dieu, notamment à travers les constitutions *Lumen Gentium* et *Gaudium et Spes*⁴.

Lumen Gentium appelle spécialement les laïcs à la sanctification du monde, dont la vocation propre

*Les premiers groupes
de laïcs voulaient
vivre leur idéal
apostolique en plein
monde, dans leur vie
quotidienne avec les
conseils évangéliques,
dans le célibat pour
le Royaume, en
consacrant tout leur
être et toute leur vie
apostolique à Dieu*

¹ Marie-Antoinette PERRET (*Une vocation paradoxale. Les instituts séculiers féminins en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Cerf, 2000, 432 p.) et Pierre LANGERON (*Les Instituts Séculiers. Une vocation pour le nouveau millénaire*, Paris, Cerf, 2003, 192 p.) ont chacun décrit ce chemin emprunté par l'Église pour ouvrir l'état canonique de perfection en dehors de la vie religieuse.

² Cf. *Code de droit canonique*, livre II, partie III.

³ Voir aussi : Conférence nationale des Instituts séculiers de France, *Pleinement laïc et pleinement consacré. Le défi des Instituts séculiers*, coll. « Parole et Silence », 2007, 138 p.

⁴ Paul-Aimé MARTIN (dir.), *Vatican II. Les seize documents conciliaires*, Fides Éditions, 2001, 715 p.

« consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu [...] dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale dont leur existence est comme tissée » (LG 31).

La constitution *Gaudium et Spes*, reconnaissant l'autonomie des réalités terrestres non seulement comme une juste revendication des hommes, mais aussi comme la volonté même du Créateur, souligne la valeur même de ces réalités terrestres : « les réalités profanes et celles de la foi trouvent leur origine dans le même Dieu. Bien plus, celui qui s'efforce, avec persévérance et humilité, de pénétrer les secrets des choses, celui-là, même s'il n'en a pas conscience, est comme conduit par la main de Dieu, qui soutient tous les êtres et les fait

ce qu'ils sont » (GS 36-2). C'est ce monde où, par leurs efforts, souffrances, avancées, attentes, joies..., les hommes nous disent quelque chose de l'Esprit de Dieu à l'œuvre et des résistances ou refus de l'homme à ce travail continu d'enfantement de l'Esprit. Les laïcs sont appelés fortement à vivre cette recherche en

Les laïcs sont appelés fortement à vivre cette recherche en communion avec tous leurs frères chrétiens et en solidarité avec ceux qui ne reconnaissent pas Dieu tout en honorant de hautes valeurs humaines sans en connaître l'auteur

communion avec tous leurs frères chrétiens et en solidarité avec ceux qui ne reconnaissent pas Dieu tout en honorant de hautes valeurs humaines sans en connaître l'auteur (GS 92).

Le décret *Perfectae Caritatis* (1965), en discernant la spécificité des Instituts séculiers, a renforcé cette vision renouvelée du monde : « Les instituts séculiers, bien qu'ils ne soient pas des instituts religieux, comportent cependant une profession véritable et complète des conseils évangéliques dans le monde, reconnue comme telle par l'Église. Cette profession confère une consécration à des hommes et à des femmes, à des laïcs et à des clercs vivant dans le monde. Par conséquent, il faut qu'ils tendent avant tout à se donner entièrement à Dieu dans la charité parfaite et que leurs instituts gardent le caractère séculier qui leur est propre et spécifique afin de pouvoir exercer partout et efficacement l'apostolat dans le monde et comme du sein du monde, apostolat pour lequel ils ont été créés ».

Le pape Paul VI, s'adressant aux Instituts séculiers en 1972, résume parfaitement ce lien entre vie

dans le monde – avec les moyens du monde – et consécration :

« Le mot « sécularité » exprime votre insertion dans le monde. Mais il ne signifie pas seulement une position, une fonction qui coïncide avec la vie dans le monde du fait de l'exercice d'un métier, d'une profession « séculière ». Il doit signifier avant tout que vous prenez conscience d'être dans le monde comme « dans le lieu propre où doit s'exercer votre responsabilité chrétienne »... Votre condition existentielle et sociologique devient votre réalité théologique et votre voie pour réaliser le salut et en témoigner.

Quant au mot « consécration », il exprime la structure intime et secrète qui porte votre être et votre activité. C'est là que réside votre richesse profonde et sacrée que les hommes au milieu desquels vous vivez ne savent pas expliquer et que souvent ils ne peuvent même pas soupçonner. Votre consécration baptismale est devenue plus radicale à la suite d'une plus grande exigence d'amour suscitée en vous par l'Esprit Saint. »

D. Intégration naturelle de ces nouveautés dans le Droit canon et le catéchisme de l'Église catholique

Ainsi que le prévoyaient les textes de Pie XII, le *Code de droit canonique* de 1983, prévoit les normes spécifiques pour les instituts séculiers, notamment aux canons 710 à 730. Cela transparaît aussi dans le *Catéchisme de l'Église catholique* de 1992 qui aborde les instituts séculiers aux numéros 928-929.

L'ensemble de ces documents et de ces normes⁵, depuis Pie XII, met en évidence combien l'Église a reconnu un don particulier de l'Esprit pour la vie de l'Église. Ce charisme de la vie consacrée séculière est comme la reconnaissance même de cette vision renouvelée des relations de l'Église et du monde.



Code de droit canonique (1983) et Catéchisme de l'Église catholique (1992), ouverts aux pages concernant les Instituts séculiers. Cliché A. Cassan.

⁵ Voir notamment pour les apports du Concile : René LAURENTIN, *Bilan du concile Vatican II. Histoire, textes, commentaires*, Paris, Seuil, 1967, p. 305.

E. L'approfondissement en Église de la vie séculière consacrée

Le charisme de la vie consacrée séculière est comme la reconnaissance même de cette vision renouvelée des relations de l'Église et du monde

Les papes successifs, attentifs à ce que vivaient les membres des instituts séculiers, les ont accompagnés dans l'approfondissement de leur être avec le monde au cœur du monde, avec les moyens du monde pour être les serviteurs de l'Esprit à l'œuvre dans toutes les relations humaines, individuelles ou collectives, afin de construire une nouvelle fraternité en Jésus-Christ, avec toute personne de bonne volonté, selon l'Esprit des Béatitudes et de Miséricorde du Père⁶. Dans l'Esprit de Vatican II, les papes soulignent la reconnaissance par l'Église, de l'autonomie des réalités du monde : les hommes, tous créés par Dieu, agissent, inventent, réfléchissent... ils apportent leur œuvre à la Création et l'Église le reconnaît car leur travail révèle à l'Église quelque chose du travail silencieux de l'Esprit au cœur du monde. Tous les papes, depuis Paul VI, ont précisé l'originalité de notre vocation. Le pape Paul VI (2 février 1972) : *icône de la relation au monde*

« [...] votre sécularité vous pousse à accentuer spécialement la relation avec le monde : [...] être présents dans le monde, se savoir responsables pour le servir, pour le configurer selon Dieu en un ordre plus juste et plus humain, pour le sanctifier du dedans. [En respectant la légitime autonomie du monde,] prendre au sérieux l'ordre naturel, en travaillant à son perfectionnement et à sa sanctification, afin que ses exigences soient intégrées dans la spiritualité, dans la pédagogie, dans l'ascétique, dans la structure, dans les formes extérieures et dans l'activité de vos Instituts, est une des dimensions importantes de cette caractéristique spéciale de votre sécularité. Ainsi sera-t-il possible, comme le requiert *Primo Feliciter* que « votre caractère propre et particulier, le caractère séculier, se reflète en toutes choses » (II) ».

Dans un texte du 25 août 1976, le pape précise que ce champ de l'apostolat : « c'est le monde vaste et compliqué de la politique, du social, de l'économie, mais également de la culture, des sciences et des arts, de la vie internationale, des *mass media* ».

Le pape saint Jean-Paul II (28 août 1980) : *icône des solutions seulement probables et des énergies nouvelles du Christ*

« C'est votre devoir de chercher, à la lumière de la foi, les solutions adéquates aux problèmes pra-

tiques qui émergent peu à peu, et que vous ne pourrez souvent obtenir qu'en prenant le risque de solutions seulement probables. »

Et, dans *Vita Consecrata*, 10 (25 mars 1996) :

« Les Instituts séculiers, dont les membres entendent vivre la consécration à Dieu dans le monde par la profession des conseils évangéliques dans le cadre des structures temporelles, pour être ainsi le vain de la sagesse et témoins de la grâce à l'intérieur de la vie culturelle, économique et politique. Par la synthèse de la vie séculière et de la consécration qui leur est propre, ils entendent introduire dans la société les énergies nouvelles du Règne du Christ, en cherchant à transfigurer le monde de l'intérieur par la force des Béatitudes ».

Le pape Benoît XVI (2 février 2007) : *icône de l'humain*

« Sentez-vous donc interpellés par chaque douleur, par chaque injustice, ainsi que par chaque recherche de la vérité, de la beauté et de la bonté, non parce que vous possédez les solutions de tous les problèmes, mais parce que chaque circonstance dans laquelle l'homme vit et meurt constitue pour vous l'occasion de témoigner de l'œuvre salvifique de Dieu. Telle est votre mission...

Votre vie doit être comme le levain qui fait fermenter toute la farine⁷, parfois silencieuse et cachée, mais toujours riche de propositions et encourageante, capable d'engendrer l'espérance. Le lieu de votre apostolat est donc tout ce qui est humain... que ce soit au sein de la communauté chrétienne, ou dans la communauté civile, où la relation se réalise dans la recherche du bien commun, dans le dialogue avec tous, appelés à témoigner de cette anthropologie chrétienne qui constitue une proposition de sens dans une société désorientée et confuse par le climat multiculturel et multireligieux qui la caractérise ».

« Chaque circonstance dans laquelle l'homme vit et meurt constitue pour vous l'occasion de témoigner de l'œuvre salvifique de Dieu. Telle est votre mission... »

Le pape François : *icône de l'Amour de Dieu, de la vocation de la « synthèse », et de la co-participation*

Aux Instituts séculiers italiens (10 mai 2014) :

« Par vocation, vous êtes laïcs et consacrés comme les autres et au milieu des autres, vous suivez une



M^{me} Nadège Védie, intervention du 25 octobre 2017, Paris, CEF. Cliché A. Cassan.

⁶ Cf. Luc 15, 11-32.

⁷ Cf. Mt 13, 33.

vie ordinaire, sans signe extérieur, sans le soutien d'une vie en communauté, sans la visibilité d'un apostolat organisé ou d'une œuvre spécifique. Vous êtes uniquement riches de l'expérience totalitaire de l'amour de Dieu et c'est pour cela que vous êtes capables de connaître et partager les soucis de la vie dans ses multiples aspects, la mûrissant à la lumière et la force de l'Évangile ».

« L'engagement dans la sécularité est un exercice de longue haleine et sur des vastes horizons. Il faut donc une attention continue aux signes des temps : l'histoire doit être lue, comprise et interprétée, il faut s'y insérer de façon constructive et féconde afin de laisser une empreinte évangélique et de contribuer ainsi, selon les différentes responsabilités, à l'orienter vers le Royaume de Dieu. Cette vocation implique donc une tension continue pour réaliser une synthèse entre l'amour pour Dieu et l'amour pour les hommes, en vivant une spiritualité capable de conjuguer les critères qui viennent « d'en haut », de la grâce de Dieu, et les critères qui viennent « d'en bas », de l'histoire humaine. La croissance dans l'amour pour Dieu conduit inévitablement à une croissance dans l'amour pour le monde, et vice-versa... ».

Dans la lettre de la Congrégation des Instituts de vie consacrée « Consécration et sécularité », sur les Instituts séculiers (21 juin 2017)⁸ :

« Le fait de « rester » dans le monde est le fruit d'un choix, une réponse à un appel particulier : c'est assumer cette dimension de l'« être dedans », et de l'« être à côté », de regarder le monde comme une réalité théologique, dans laquelle s'entrecroisent dimension historique et eschatologique. Cela demande un développement notable de cette qualité humaine, dont on parle tellement aujourd'hui, qui est la capacité de « co-participation ».

Ainsi « séculier » au sens du mot « siècle » qui autrefois renvoyait « au monde » au sens large de manière générique et statique, est devenu tout lieu où vit et se déploie l'Humain dans toutes ses dimensions personnelles et collectives, son être (psychologique, corporel et affectif, sa pensée, sa conscience, sa liberté d'enfant de Dieu...), dans son agir à l'occasion de toutes ses activités, et dans l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, cela renvoie à toutes les réalités vécues dans le monde par les membres des instituts séculiers ; toutes les dimensions de la vie humaine sont concernées sans exclusion : la vie affective, psychologique, spirituelle tout autant que la vie familiale, professionnelle, économique, sociale, politique, culturelle, associative, sportive, internationale, numérique... tout lieu où l'homme est, habite, agit, individuellement ou collectivement, tout lieu où son être ressent des joies, souffrances, échecs, incompréhensions, doutes, etc. partagés avec d'autres personnes.

Cela nécessite un discernement continu pour affronter les réalités quotidiennes avec les tensions qui s'y installent, les comprendre de l'intérieur, voire même dénoncer ce qui est bon pour l'homme ou ce qui le défigure, ce qui lui permet (ou pas) de rencontrer son Créateur. L'analyse des situations vécues avec d'autres personnes, la méditation de la Parole de Dieu, les temps de prière et la vie sacramentelle, le soutien de son Institut séculier, sont des lieux indispensables pour grandir dans la fidélité au Seigneur qui appelle chacun en vue d'une nouvelle fraternité humaine.

Le pape François, lors de la Conférence mondiale des Instituts séculiers⁹, le 17 août 2016, a dit :

« C'est Dieu qui réalise la synthèse entre sécularité et consécration. Grâce à Lui, on peut exercer une action prophétique avec le discernement et la créativité suscités par l'Esprit. Un discernement difficile pour comprendre et interpréter les signes des temps, pour accepter la complexité, le caractère fragmentaire et la précarité de notre temps. Une créativité capable d'imaginer des solutions nouvelles, d'inventer des réponses inédites et plus adaptées aux nouvelles situations qui surgissent ».

Le terme « séculier » renvoie à tout lieu où l'homme est, habite, agit, individuellement ou collectivement, tout lieu où son être ressent des joies, souffrances, échecs, incompréhensions, doutes, etc. partagés avec d'autres personnes

⁸ « Consécration et Sécularité », lettre de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique sur les Instituts séculiers, Vatican, 21 juin 2017.

⁹ Sites de la Conférence mondiale des Instituts séculiers : www.cmis-int.org et de la Conférence nationale des Instituts séculiers de France : www.instituts-seculiers.catholique.fr.



La vie séculière consacrée, en institut séculier, a été approfondie pendant toutes ces années ; elle marque profondément notre « être aux personnes » et notre « être à Dieu » et réciproquement. Il en résulte des critères qui éclairent des aspects significatifs de cette vocation comme l'appel, les conseils évangéliques, la formation.

II. La sécularité marque des aspects significatifs de la vie consacrée en institut séculier

A. L'appel

Pour comprendre l'appel à la vie consacrée séculière, il faut ressentir à la fois l'amour et l'attraction pour Dieu, l'amour et l'attraction pour les hommes de ce monde, et ce avec la même force irrésistible et indissociable. En effet, la personne ressent, avec la même évidence, l'appel à servir ses frères les hommes et à servir le Créateur Dieu Père - Fils - Esprit.

C'est dans son lieu de vie habituel que la personne identifie l'appel à consacrer toutes ses forces, toute son activité apostolique, tous ses dons humains et spirituels à ses relations quotidiennes avec d'autres, que ce soit au travail, ou dans des engagements divers au sein de la société ; et en même temps retentit l'appel à suivre Dieu en plénitude sans autre exclusive.

Il faut un cheminement et un discernement pour comprendre qu'il s'agit là d'un seul et même appel : la personne est « prise », avec force, dans un appel du Seigneur à s'engager pleinement avec les personnes de son monde à la suite du Christ et à la manière du Christ.

Toute la difficulté, exprimée notamment au cours des congrès de la Conférence mondiale des Instituts séculiers, est de comprendre d'une manière nouvelle la vocation. Il n'y a pas d'opposition entre se mettre à la suite du Christ là où l'on vit et travaille, et se consacrer de tout son être au Christ, corps et âme. Selon l'histoire de chaque personne

et le chemin déjà vécu avec Dieu, l'appel à la vie séculière consacrée retentira sous la forme de la consécration de tout son être à Dieu ou l'appel à « demeurer » (au sens de l'évangéliste Jean) avec les personnes de son monde, de son peuple avec l'Esprit du Christ. Quel que soit l'accent avec lequel l'appel est entendu, il est essentiel de l'accueillir et de discerner ces deux aspects – « consécration » et « sécularité » – qui sont deux tonalités indissociables d'un même appel à suivre le Christ.

Le discernement porte donc sur le contenu de l'appel, le chemin et la forme pour y répondre. Ainsi, pour comprendre l'appel à la sécularité consacrée, il est essentiel de placer la personne dans son contexte social, familial, professionnel, son être et son agir, personnel autant que collectif, qui sont le lieu de la création continue de l'humanité donnée par Dieu, et le lieu théologal de cette vocation.

Il est aussi important d'entendre des jeunes aujourd'hui :

- L'histoire des relations de l'Église avec l'État en France relève pour eux du passé ;
- Ils cherchent à vivre pleinement, en vérité, leur soif d'attachement au Seigneur dans leur vie quotidienne, et leur appartenance à l'Église est importante ;
- Leur profession ou d'autres lieux fondamentaux d'engagement sont vécus comme le lieu de leur apostolat au service de Dieu et des hommes ;
- L'audace de révéler leur foi en Christ apparaît, y compris au travail, dans certains cas ;
- La recherche sur internet des formes de vie consacrée séculière est devenue un moyen d'entrer en contact avec les instituts séculiers et de les rencontrer ;
- Le secret entretenu par leurs aînés sur leur vie séculière consacrée n'est plus compris à une époque où sont privilégiés les témoignages de vie, la cohérence entre la source de sa vie et sa manière de la vivre, l'authenticité de la relation avec l'autre ; en même temps la discrétion sur sa vie séculière consacrée revêt des formes très variables selon le contexte de vie de la personne, son histoire, son pays, sa manière de vivre des

Pour comprendre l'appel à la sécularité consacrée, il est essentiel de placer la personne dans son contexte social, familial, professionnel, son être et son agir, personnel autant que collectif, qui sont le lieu de la création continue de l'humanité donnée par Dieu, et le lieu théologal de cette vocation

valeurs humaines, chrétiennes et sa foi en Christ, son désir de pouvoir en parler à son entourage entre autres.

B. Participer à la Création

Au cœur de l'appel à suivre le Christ dans toutes les réalités quotidiennes, nous contemplons la Création toujours à l'œuvre (Dieu crée toujours avec l'homme) et la Création en germe (dans sa dimension eschatologique¹⁰).



Logo de l'année de la vie consacrée. Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique, Vatican, 2015. Cliché www.instituts-seculiers.catholique.fr.

1. La création en continu de Dieu avec les hommes jusqu'à la fin des temps

Parce que le Seigneur continue à créer avec et en chaque personne, Dieu a besoin de tous les hommes pour créer, car tous ont été créés par Dieu. Et Dieu est toujours en attente de notre « oui », qui implique une nécessaire formation.

La formation est en effet un long chemin de compagnonnage avec le Christ pour se rendre disponible à son Esprit en vue d'apprendre à :

- faire un effort constant de synthèse entre la foi et la vie, entre l'Évangile et l'Histoire, entre la sécularité et la vie consacrée, afin de devenir levain au cœur du monde, qui est le lieu théologique de la vocation et la mission de chaque membre d'institut séculier ;
- chercher et reconnaître les espaces nouveaux, les ruptures actuelles, les formulations nouvelles utilisées par les hommes pour dire leurs recherches d'ouverture et leurs attentes aujourd'hui : c'est un chemin pour y déceler le travail inventif et innovant de l'Esprit qui suscite des formes nouvelles au service du « plus d'humain » ;
- assumer le risque et la responsabilité du discernement des « temps nouveaux » et des « signes des temps » ;
- se considérer en formation continue en accomplissant un acte d'humilité, de courage et de

confiance en Dieu qui est « le vrai formateur » et en l'Esprit qui est très innovant et inventif dans ce qu'Il suscite ;

- accueillir la formation en développant sa capacité de lecture et de disponibilité au projet de Dieu sur chacun de nous et sur l'Histoire.

La formation est un long chemin de compagnonnage avec le Christ pour se rendre disponible à son Esprit

Les moyens et temps de formation prennent place dans la vie ordinaire du membre d'institut séculier, qui ne quitte donc pas son lieu de vie. Ils permettent d'aiguiser, d'approfondir ses analyses, son discernement pour rejoindre et servir l'Esprit à l'œuvre dans le monde.

2. Nous participons à la création du Royaume en germe, en travail d'enfantement¹¹

C'est là où chacun vit, est engagé... et cela se vit en contemplant les attitudes de Jésus avec les hommes de son temps, y compris l'expérience de la Croix.

Pour les membres d'instituts séculiers, la dimension prophétique du type de présence au monde, avec le soutien de l'Esprit des conseils évangéliques notamment, s'approfondit à la fois dans la prise de conscience de ce qui entrave ou favorise l'accueil de l'Amour de Dieu chez l'homme, et en même temps les signes de plus d'humanité, de plus de solidarité et de justice entre les hommes pour justifier qu'une fraternité nouvelle est déjà en germe.

L'enfantement du Royaume dans les douleurs nous amène à croire qu'il y a toujours l'Espérance de « plus d'humain » chez tout homme avec lequel nous sommes en relation, en dialogue. Nous sommes appelés fondamentalement à créer avec lui une nouvelle fraternité en Christ.

3. Une nouvelle relation aux autres

Ce qui fait la consécration, c'est la structure intime, discrète et sacrée qui porte l'être et son activité avec la profession des conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance. Parce que cette consécration est vécue dans le monde, cela implique une nécessaire relation nouvelle aux autres, à la suite du Christ, à travers nos relations quotidiennes.

C'est l'appel à laisser l'Esprit du Christ transformer :

- Nos capacités et puissances d'aimer : dans notre fidélité au Christ, renoncer à toute relation de type conjugal et apprendre à laisser le Christ transformer en nous l'amour des autres, non pas pour les rendre dépendant de nous, mais pour les rendre autonomes et acteurs de leur propre

¹⁰ Cf. Romains 8.

¹¹ *Ibid.*

développement, de leur chemin avec Dieu avec leurs dons et capacités propres. « Révéler qu'il y a une autre manière d'aimer l'autre que de laisser notre égoïsme et notre pouvoir dominer notre relation à l'autre »¹².

- Nos capacités et puissances de posséder : dans un esprit de pauvreté et de partage, nous engager à une conversion du regard, du cœur, de l'agir devant la possession ou la disposition des biens que nous gérons (biens matériels, profession, capacités diverses, temps, connaissances, certitudes...). Devenir gérants, avec les autres, en laissant l'Esprit agir en nous : par l'intermédiaire de nos lieux de discernement y compris dans la société civile, notre vie dans l'Église, la vie fraternelle dans notre Institut séculier.
- Nos capacités et puissances d'agir : dans l'exercice de nos responsabilités, de notre profession, de nos pouvoirs divers, dans l'expérience de l'autonomie comme dans la dépendance, à l'occasion des petites actions, rechercher de plus en plus la volonté de Dieu pour moi, pour chaque homme, reconnaître et accepter nos limites pour accueillir l'autre, les autres, le Tout Autre.

Les formes de vie fraternelle propres à chaque Institut séculier sont indispensables à chacun de ses membres pour discerner concrètement sa propre disponibilité quotidienne à l'Esprit du Christ pauvre, chaste et obéissant pour créer, au cœur de notre monde, une nouvelle fraternité humaine at-

tendue par Dieu. C'est aussi un soutien pour avancer dans la fidélité à l'appel reçu, à sa propre mission. La vie fraternelle en Institut séculier est en permanence appelée à accompagner et soutenir chacun dans sa vie consacrée séculière, à se renouveler, à accueillir les attentes de chacun et surtout des nouveaux membres, les plus jeunes qui ont des attentes nouvelles.

Ainsi, grandir au cœur des relations humaines avec le soutien des conseils évangéliques, de la contemplation des attitudes du Christ avec les hommes et avec son Père, participe à notre croissance en Dieu et à la transformation de toutes relations humaines pour devenir frères en Jésus-Christ¹³.

Notre vie séculière consacrée ne se distingue donc pas par des signes extérieurs (habitat, vie commune, œuvres, etc.). Nous sommes des « sans œuvres » au service du travail d'enfantement de l'Esprit qui nous appelle à nous joindre à lui, dans notre vie quotidienne au cœur du monde, pour que tout homme découvre sa vocation humaine profonde, le désir de Dieu d'y établir alliance avec lui et l'attitude de Miséricorde de l'Église ; nous sommes appelés à être toujours plus, selon les termes du pape François :

« [...] comme des antennes prêtes à cueillir les pousses de nouveauté suscitées par l'Esprit Saint, et vous pouvez aider la communauté ecclésiale à assumer ce regard de bien et trouver courageusement des routes nouvelles pour atteindre tous les hommes. Pauvres parmi les pauvres, mais avec le cœur ardent. Jamais immobiles, toujours en chemin. Ensemble et envoyés, même quand vous êtes seuls, parce que la consécration fait de vous une étincelle vivante d'Église. Toujours en chemin avec la vertu pèlerine qu'est la joie ! »¹⁴.

La vie fraternelle en Institut séculier est en permanence appelée à accompagner et soutenir chacun dans sa vie consacrée séculière, à se renouveler, à accueillir les attentes de chacun et surtout des nouveaux membres, les plus jeunes qui ont des attentes nouvelles



Exposition sur la vie consacrée, diocèse d'Arras, 2007. Cliché E. Hennart. www.arras.catholique.fr

¹² Cf. Pape FRANÇOIS, 16 août 2016.

¹³ Cf. Romains 8.

¹⁴ Cf. Pape FRANÇOIS, 10 mai 2014.

La mission au féminin aux XIX^e et XX^e siècles : la présence au service de l'Évangile

M^{me} Catherine Marin
Histoire et Missions Chrétiennes
Directrice-adjointe de l'Institut de science et de théologie des religions
Institut catholique de Paris

Pourquoi et comment tant de religieuses, des dizaines de milliers, sont parties de France entre 1840 et 1960 pour rejoindre des terres de mission. Quelles raisons, quelles motivations ont incité ces femmes à partir, affronter les mers, pour se retrouver en plein désert, dans les forêts tropicales, à soigner, enseigner, consoler, déployant ce langage particulier de cette présence évangélique au milieu de l'humanité, au service de l'humanité ?

I. L'exemple des femmes dans l'Évangile

Avant d'entrer dans la présentation historique de ce sujet, il est bon de rappeler combien l'exemple de vie de femmes dans l'Évangile a nourri cette spiritualité de la présence en mission. Naturellement, il faut évoquer parmi toutes, Marie, celle qui offre le témoignage de l'immédiateté de sa foi

en Dieu, par ce « oui » sans réserve prononcé lors de l'Annonciation¹ et jusqu'à sa mort. Le don de sa sainte vie a initié une fécondité spirituelle au sein de l'Église, fécondité portée par ce choix libre et total de servir Dieu. Son engagement s'est manifesté dans l'intensité de sa présence près de son fils durant son temps de prédication, lourde de symbole, et

Il est bon de rappeler combien l'exemple de vie de femmes dans l'Évangile a nourri cette spiritualité de la présence en mission

par son attention constante accordée à l'accomplissement de la mission de Jésus jusqu'à la croix. Et cette présence s'est poursuivie après la Résurrection, comme il est dit dans les Écritures² : « Tous ensemble et d'un même cœur, ils persévéraient dans la prière avec des femmes dont Marie, mère de Jésus ».

Pour ces raisons, Marie, dont la dévotion reste si manifeste dans les nombreux sanctuaires mariaux

à travers le monde, demeure jusqu'à nos jours « la plus haute expression du « génie féminin », selon les mots du pape Jean-Paul II³.

L'autre grande figure évangélique est la Samaritaine qui, par sa conversion, devient messagère de la Bonne Nouvelle reçue de Jésus près du puits de

Jacob. Dans l'Évangile de saint Jean⁴, on se souvient de cette très belle scène de rencontre de Jésus et de la Samaritaine, à midi, à l'heure la plus chaude de la journée. Jésus s'adresse à cette femme qui accomplit un geste quotidien de survie pour sa famille, puiser de l'eau.

À la suite du dialogue qui s'est établi, la Samaritaine reconnaît Jésus et ayant cru en sa parole, « abandonne sa cruche », insiste saint Jean, et devient envoyée, missionnaire, auprès de ses semblables. En quelques versets les mots « don » et « donner » vont

¹ Luc 1, 26-55.

² Actes des Apôtres 1, 14.

³ Lettre du Pape aux femmes, Actes du Pape Jean-Paul II, *Documentation Catholique*, 6 et 20 août 1995, n° 2121, p. 720.

⁴ Jean 4, 1-42.

être utilisés sept fois, tandis que Jésus aborde le thème de l'eau, de la « source jaillissante » et cette injonction à l'adresse de cette femme, de toute femme : « si tu savais le don de Dieu... ». C'est donc à « une porteuse d'eau que Jésus annonce l'ère chrétienne » conclut Élisabeth Dufourcq⁵.

II. La mission au cours des siècles

Le don total de leur vie fait à Dieu s'incarne dans cette charité au quotidien à travers des apostolats divers

Au cours des siècles, les femmes ont joué un très grand rôle dans la transmission de la foi chrétienne, autour de la Méditerranée puis sur le continent européen de multiples façons : rayonnement éducatif au sein des familles, de la société, apostolat dans les œuvres hospitalières, mais il ne faut pas oublier le soutien spirituel constant apporté par les moniales et les laïques depuis les premiers siècles. On pense par exemple aux Clarisses qui, depuis le XIII^e siècle, ont assisté par leurs prières les Franciscains et

autres missionnaires dans leur apostolat. Cependant, il faut attendre le XVII^e siècle pour connaître le départ des femmes vers des missions lointaines, lorsque huit femmes françaises s'embarquent pour le Canada en 1639 : trois ursulines dont Marie de l'Incarnation, trois hospitalières de Dieppe, et deux laïques.

Au cours de cette première expérience au-delà des mers, se profile déjà l'originalité de la mission au féminin : à l'exemple de Marie de l'Incarnation (1599-1672), ces femmes se présentent comme des messagères appelées par Dieu pour se mettre au service du monde amérindien, au cœur de leur culture. Le don total de leur vie fait à Dieu s'incarne dans cette charité au quotidien à travers des

apostolats divers : le soin du corps et de l'âme chez les Hospitalières, l'éducation, le secours aux plus démunis, la promotion des femmes, la rencontre avec d'autres cultures, sans violence, en humanisant et sanctifiant ces autres que l'on entoure de respect et d'amour.

Au XVIII^e siècle, cette mission féminine au Canada va continuer d'enraciner l'Église en Amérique du Nord. Tandis qu'en Europe, les femmes s'investissent de plus en plus au sein des communautés chrétiennes en tant qu'enseignantes, hospitalières. Dans les paroisses, elles contribuent à diversifier les activités caritatives pour répondre aux nouveaux besoins de la société. On sous-estime souvent le rôle joué par les confréries de dévotion dans cet investissement de plus en plus actif des femmes au sein des communautés chrétiennes. Cela explique en particulier leur engagement dans l'Église clandestine durant la Révolution qui va être essentiel au maintien de la foi chrétienne et des œuvres en France jusqu'à la fin de cette période tragique.

Aussi, poursuivant cette présence active et l'intensifiant durant le XIX^e siècle, l'Église se féminise et particulièrement dans l'œuvre missionnaire. Des dizaines de milliers de jeunes femmes appartenant à des congrégations anciennes et nouvelles, vont partir aux quatre coins du monde pour se mettre au service de l'humanité quelles que soient les cultures, rejoindre les continents les plus reculés, cherchant à répondre à ces appels qui se multiplient : Dames de Saint-Maur, du Sacré-Cœur, Saint-Paul de Chartres, L'Enfant-Jésus de Chauffailles, la Providence de Portieux, le Bon Pasteur d'Angers, Saint-Joseph de l'Apparition, Saint-Joseph de Cluny, Sainte-Marthe, Sainte-Anne, Saint-Joseph de Tarbes, Franciscaines Missionnaires de Marie, Notre-Dame des Apôtres (NDA), Notre-Dame d'Afrique... Il est difficile d'en dresser une liste exhaustive... et partout elles sont attendues avec impatience, on a tant besoin d'elles et ce jusqu'à leur dernier souffle : « Monsieur Bessieux (de la congrégation du Saint-Cœur de Marie) veut placer le cimetière auprès de notre enclos pour nous montrer que nous devons reposer en Afrique jusqu'au jour du jugement... »⁶, écrit avec humour, sœur Paule Lapique partie avec plusieurs consœurs au Sénégal en 1848.



Congrégation des sœurs de Notre-Dame des Apôtres pour les Missions africaines – 2. Internat de Lagos (Bénin), carte postale. Cliché C. Marin.

⁵ Élisabeth DUFOURCQ, *Histoire des chrétiennes, l'autre moitié de l'Évangile*, Bayard, 2008, p. 109.

⁶ « Journal de S^r Paule Lepique, Dakar, 17 janvier 1848 », Chantal PAISANT (dir.), *La mission au féminin. Témoignages de religieuses missionnaires au fil d'un siècle (XIX^e-début XX^e siècle)*. Anthologie de textes missionnaires, Turnhout, Brepols, 2009, p. 118.

Ces femmes arrivent dotées d'une solide formation spirituelle, socle de vie qui les prépare à s'adapter à des mondes culturels divers, à se rendre disponibles et à affronter les conditions les plus terribles. « L'obéissance [à la Règle] vous est nécessaire à toutes : elle seule peut vous empêcher de vous égarer... »⁷. Ainsi est exprimé le premier danger de celle qui part en mission : « s'égarer », c'est-à-dire perdre le sens, la signification de sa venue en mission, mais aussi s'anéantir, s'épuiser dans la tâche missionnaire au risque de se perdre soi-même. Aussi, rappelle-t-on constamment aux missionnaires de rester fidèles à la Règle de vie de leur congrégation.

III. Le langage de la présence

Un langage qui ne cherche pas à dominer

En terre de mission, ce langage de la présence d'être « au milieu de, au service de », autre que le langage oral, s'insère avec souplesse et délicatesse dans tout monde culturel. Un langage qui ne cherche pas à dominer, rien ne les oblige si ce n'est « le désir insensé

d'une liberté humaine, éprise d'un différentiel de l'homme qui ne peut qu'être Dieu »⁸ définit le philosophe Yves Ledure.

Et ce langage est compris. Sœur Marcellus, missionnaire de Notre-Dame d'Afrique, visitant en 1956 une léproserie d'Adzopé en Côte d'Ivoire regroupant 500 malades, rend compte de cette reconnaissance : « Quelles que soient leur race et leur religion, les lépreux devinent que les missionnaires sont là pour eux, ils sentent instinctivement sans bien comprendre parfois, ce grand détachement qui les a menés volontairement vers leurs corps souffrants et leurs âmes en détresse »⁹.

Au fil des correspondances de ces religieuses racontant leur vie en mission, se dégagent différentes formes de réception de leur action missionnaire. Dans un premier temps, si les bienfaits reçus, physiques et moraux sont appréciés, ils ne sont pas forcément identifiés dans leur dimension chrétienne. Mais rapidement on reconnaît et apprécie l'efficacité de cette signification généreuse et édifiante, leur capacité à être des médiatrices au sein de la société dans laquelle elles exercent leur apostolat, d'être des ouvrières de paix et de justice.

⁷ « Lettre de mère Marie Villeneuve aux premières missionnaires, Castres, le 15 novembre 1847 », *op. cit.*, p. 77.

⁸ Yves LEDURE, *Si Dieu s'efface : la corporalité comme lieu d'une affirmation de Dieu*, Desclée, 1975, p. 67.

⁹ Catherine MARIN, « Journal de voyage de sœur Marcellus, Supérieure Générale de la congrégation Notre-Dame des Apôtres, à travers l'Afrique (1956-1960) », *Revue Transversalités*, 2012, n° 122, p. 69-81.



Les Franciscaines missionnaires de Marie en tournée missionnaire en Chine, carte postale. Cliché C. Marin.

Et en dépit des différences culturelles qui peuvent s'interposer, en particulier ce qui concerne l'éducation des petites filles dans certaines sociétés traditionnelles, la compétence et la grande disponibilité des sœurs sont vite agréées et souhaitées par les populations d'accueil. L'authenticité de ces femmes dont la vie se déploie en harmonie avec leur foi et leurs actes impressionne, et peut susciter un retournement allant jusqu'à la conversion au christianisme.

Les demandes de sœurs aux supérieures qui sont de passage en terre de mission sont constantes et pressantes, comme sœur Marcellus l'expérimente en Côte d'Ivoire en 1956 :

« Elle émane... des chefs de villages qui veulent des « femmes de Dieu » pour éduquer et soigner... »¹⁰.

L'un des champs d'action apostolique où ce langage de la présence porte des fruits est la promotion des femmes autochtones dans toute société, quelles que soient la culture et la religion du lieu, en particulier au XX^e siècle. Par leur attention, patience, exigence portées par leur charisme, les écoles des sœurs, primaires, pensionnats, mais

Ces jeunes femmes autochtones sont encouragées à devenir des actrices engagées dans la transformation de leur société, diffusant les valeurs morales et sociales du christianisme qu'elles ont elles-mêmes reçues



Les Franciscaines missionnaires de Marie en mission à Madagascar – Les enfants de l'orphelinat pilant le riz, carte postale. Cliché C. Marin.

¹⁰ *Ibid.*

aussi les mouvements de jeunesse se multiplient dans les missions (« Âmes vaillantes », Jeunesse étudiante chrétienne féminine, La Légion de Marie, Les Guides, et autres mouvements de l'Action catholique), transmettant aux jeunes filles une éducation morale inspirée du christianisme, insistant sur la responsabilité et l'engagement de la femme au sein de sa famille. Les écoles commerciales, cours ménagers, écoles normales, ouvriers tenus par les congrégations religieuses préparent d'autre part à des métiers manuels qui permettent aux femmes des pays de mission d'acquérir une activité professionnelle, source de revenu supplémentaire pour nourrir la famille.

Les religieuses en mission portent très haut la valeur du travail, qui est une manière de glorifier Dieu, mais aussi de promouvoir les créatures fragiles par l'exercice de leur intelligence et de leur volonté. Cette formation est complétée par un accompagnement de la femme dans sa vie familiale, par une aide médicale, une formation à l'hygiène auprès des jeunes enfants. Les liens noués au cours de ces temps de formation ne sont jamais rompus.

Mais surtout ces jeunes femmes autochtones sont encouragées à devenir des actrices engagées dans la transformation de leur société, diffusant les valeurs morales et sociales du christianisme qu'elles ont elles-mêmes reçues, telles la protection des faibles, la défense des droits de l'homme, des enfants, la liberté politique et la tolérance religieuse.

La fécondité de ce langage de la présence nourri de l'esprit évangélique s'observe aussi dans la transmission du charisme de ces femmes aux congrégations de religieuses locales fondées par les religieuses européennes. En Asie, en Afrique, et en Amérique, celles-ci se sont multipliées, répondant au plus près aux besoins des populations autochtones. La Congrégation Notre-Dame des Apôtres a ainsi fondé deux congrégations religieuses au Bénin dont le charisme se nourrit de la spiritualité de leurs fondateurs, M^{gr} de Marion-Brésillac (1813-1859) et le père Planque (1826-1907). Si leur engagement apostolique au sein de leur propre culture est plus aisé, en retour, leur formation spirituelle leur permet de mieux la dominer, assurant un ajustement progressif et raisonné des rites et coutumes des populations locales à la tradition chrétienne.

Au-delà de cette reconnaissance de leur efficacité est retenue leur capacité à être des médiatrices de la charité du Christ, travaillant à apaiser, stabiliser

des sociétés en rupture. On ne prendra qu'un exemple, celui des sœurs de Saint-Paul de Chartres appelées depuis le XVIII^e siècle comme infirmières dans les bagnes de Guyane. Exerçant leur apostolat au cœur de la réalité des populations, elles se chargent d'humaniser ces lieux de rejet social en soignant dans les hospices qui leur sont confiés, gérant l'asile des bagnards en fin de vie, et travaillant aussi à l'intérieur des pénitenciers où sévissent souvent de graves épidémies.

On leur demande avant tout de soigner « ces malheureux qui regardent les sœurs comme leur seconde providence... »¹¹, mais aussi de leur apporter l'espoir dans cette vie si difficile, par leur sourire, la joie communicative, leur écoute, « nous ne nous attendions point à un tel accueil de la part de ces pauvres relégués. Tous s'empressent à nous rendre service, ils expriment tout haut leur bonheur d'avoir des sœurs et nous répètent les

Au-delà de cette reconnaissance de leur efficacité est retenue leur capacité à être des médiatrices de la charité du Christ, travaillant à apaiser, stabiliser des sociétés en rupture



M^{me} Catherine Marin, intervention du 25 octobre 2017, Paris, CEF. Cliché A. Cassan.

paroles des sœurs de Lazare : « Ah ! si vous aviez été ici, nos frères ne seraient pas morts ! »¹², relate l'une d'elle à leur arrivée dans un des bagnes de Guyane. À des milliers de kilomètres de là, en Afrique du Nord, à Carthage, on observe aussi que la population locale « ne résiste pas à une âme qui respire la charité de Dieu ! son exemple est la meilleure prédication... on se sent à l'aise dans l'atmosphère surnaturelle qui l'entoure... »¹³.

¹¹ « Lettre de sœur Félix Peluche à la supérieure générale, Maria Rouyre, 22 janvier 1856 », Chantal PAISANT (dir.), *op. cit.*, p. 624.

¹² « Lettre de sœur Saint-Martin à la mère La Croix Binet, supérieure générale, Saint-Jean 24 septembre 1888 », *op. cit.*, p. 639.

¹³ À l'écoute de Mère Marie Salomé, Recueil de textes choisis, Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, « Lettre de visite n° 30, 1914 », 1980, p. 119.

Ainsi cheminant dans toute culture, les valeurs évangéliques sont semées dans les terres de mission, sous l'action de ces visages rayonnant de l'amour du Christ et de son Église

Et par ce rôle de médiatrices, d'ouvrières de la paix au sein de sociétés fragilisées, s'insère leur combat contre les injustices, leur défense des plus pauvres, des plus faibles. Engagement parfois modeste, voire prudent dans certains pays de mission, qui s'exerce « dans le coude à coude, le compagnonnage »¹⁴, en refusant de mille manières « la dégradation, la déshumanisation », ces femmes se battent contre toute violence, exploitation humaine, toute haine, se battant pour « aller dans le sens de tout ce qui est vie, promotion, avec ceux qui y travaillent à l'intérieur de ces peuples... de durer dans le « cheminement avec », tout en restant libres et ouvertes à tous... »¹⁵, témoignaient ces religieuses en Algérie en 1990.

Si les témoignages de conversions au christianisme sont nombreux dans leur correspondance, il n'en demeure pas moins qu'au-delà de cet aspect quantitatif prévaut la diffusion des valeurs évangéliques sur le plan moral et spirituel dans les sociétés où vivent ces femmes missionnaires. Par cet esprit d'abnégation, ce « être, vivre, servir... au milieu de... », la défense de la dignité humaine, de la promotion de la vie se distillent parmi ceux qui les côtoient, et travaillent avec elles. Une communauté de destin se construit ainsi, cimentée par cette semence évangélique, par ce partage des mêmes souffrances, des mêmes situations avec les autres hommes, dans les conditions politiques et économiques les plus extrêmes.

Cette annonce implicite de l'Évangile par ce langage de la présence, représente ainsi une des

formes d'évangélisation qui se déploie à travers cette médiation de la corporalité habitée du message divin. Cet amour dévoué, patient, généreux des religieuses en terre de mission, en humanisant cet autre dans lequel s'incarne le Verbe de Dieu, éveille, ouvre au dialogue et transforme parce qu'il redresse, apaise, soigne, éduque, guérit... Mais plus encore, par le don de leur vie au service de l'autre, par le partage de leur existence, ce langage le rejoint « dans ce qu'il est, ce qu'il vit pour pouvoir traduire à terme la Bonne Nouvelle dans son propre langage, lui rendant accessible le visage du Christ »¹⁶. Ainsi cheminant dans toute culture, les valeurs évangéliques sont semées dans les terres de mission, sous l'action de ces visages rayonnant de l'amour du Christ et de son Église, au service de la charité, travaillant à relever la dignité humaine, la justice et la paix partout où elles sont appelées, parfois au péril de leur propre



vie. « Et c'est ainsi que par cette âme tout imprégnée, toute débordante de la charité de son Maître, Jésus se forme, grandit, s'édifie en toutes les âmes qui subissent son influence ; et que par elle, Jésus demeure pleinement tel qu'il nous avait été promis « Emmanuel, Dieu avec nous ! »¹⁷.

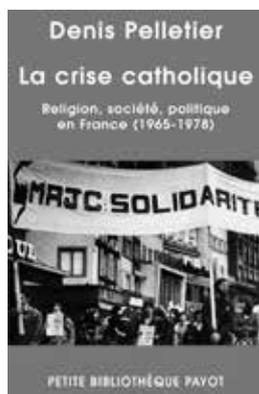
¹⁴ *Femmes en mission*, Actes du colloque du Centre de recherche et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme (CREDIC), 1990, « Témoignage de religieuses en terre d'islam », p. 303-309.

¹⁵ *Ibid.*, p. 304.

¹⁶ *Dialogue et Mission* (sous la direction de Thierry-Marie COURAU et A. S. VIVIER-MURESAN), Théologie à l'université, 2012, p. 14.

¹⁷ *À l'écoute de Mère Marie Salomé*, op. cit., p. 115.

La crise du clergé séculier dans la France des années 68



M. Denis Pelletier
École Pratique des Hautes Études (EPHE)
Paris Sciences et Lettres (PSL) Research University

Les années 68 s'effacent peu à peu de la mémoire des catholiques français. La chose est normale, les acteurs ont vieilli, nombre d'entre eux ont disparu. Les commémorations décennales des événements de mai insistent peu sur le rôle qu'y ont joué les militantes et les militants catholiques. Nous oublions l'intensité des premiers débats sur la mise en œuvre du concile Vatican II, et la manière dont ils croisèrent les enjeux de société que mettait à jour la contestation. Pour les acteurs eux-mêmes, ces souvenirs sont inconfortables, soit qu'ils aient eu le sentiment d'une dérive gauchiste venue casser la dynamique de *l'aggiornamento* par excès contestataire, soit qu'ils aient pensé au contraire que l'institution ecclésiale elle-même avait trahi la promesse du Concile au prétexte de cette prétendue

dérive. Domine un fait majeur, que les acteurs interrogent moins aujourd'hui qu'ils ne cherchent à reconstruire à partir de la situation qu'il a créé : la perte d'emprise du catholicisme sur la société française, et sa coïncidence chronologique avec les années post-conciliaires. « Église, l'épreuve du vide », constate la première livraison de la collection *Autrement* parue en 1975. « Demain, une Église sans prêtres ? », s'interrogeait déjà Jacques Duquesne en 1968, comme un écho anticipé¹. La crise du clergé est en effet l'un des foyers de cette déstabilisation du dispositif catholique : elle concerne à la fois le clergé séculier et le clergé régulier, mais on s'attachera ici au premier, qui en est un bon observatoire. Les composantes – crise des vocations, crise des départs, contestation collective – en sont désormais bien connues grâce aux travaux d'historiens parus depuis une quinzaine d'années². Leur compréhension exige de prendre en compte l'horizon d'attente à travers lequel cette crise a été vécue, horizon marqué par le collapse d'une double temporalité : temporalité courte d'une déstabilisation à laquelle il faut répondre dans l'urgence, temporalité longue d'un bouleversement profond dont on prend peu à peu la mesure sans en maîtriser tous les ressorts.

La crise du clergé est l'un des foyers de cette déstabilisation du dispositif catholique

I. Une crise à trois dimensions

A. Crise des vocations

La crise est d'abord une crise des vocations, massive et dont on comprend progressivement qu'elle est durable. En 1965, la France comptait 41 000 prêtres séculiers, dont 62,5 % occupaient un ministère paroissial, 39 % à la campagne, 22,5 % en ville. C'était alors l'apogée de la spécialisation : 15 % des prêtres occupaient un poste dans l'enseignement, comme professeurs ou aumôniers ; 2 % d'entre eux étaient aumôniers de mouvements ou d'œuvres,

5 % exerçaient dans des établissements sanitaires ou sociaux, un peu moins de 5 % dans des bureaux diocésains. Mais ils étaient encore 43 000 en 1961, et leur nombre se réduit à 36 000 en 1975. La courbe des ordinations subit une baisse impressionnante : de 646 en 1965, elle tombe à 161 en 1975, et bascule en-dessous de 100 (99) en 1977. Le nombre des séminaristes s'affaisse aussi : de 5 279 en 1960, on passe à 4 722 en 1965, puis 1 121 en 1975. En termes démographiques, le « déficit naturel » (différence entre décès et ordinations) du clergé s'accroît : il est de 161 en 1963, 465 en 1970, 494 en 1971. Le clergé séculier vieillit donc : dans le diocèse d'Angers, la proportion des prêtres âgés de moins de 40 ans passe de 36 %



¹ Jacques DUQUESNE, *Demain, une Église sans prêtres ?*, Paris, Grasset, 1968.

² Denis PELLETIER, *La crise catholique. Religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, Payot, 2005 (2002), et surtout Martine SEVEGRAND, *Vers une église sans prêtres. La crise du clergé séculier en France (1945-1978)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

en 1959 à 9 % en 1971. Plus âgés, les prêtres sont aussi moins bien portants : le pourcentage des inactifs passe de 10,8 % en 1965 à 12,5 % en 1975, et la question de la retraite des prêtres devient un enjeu crucial au cours des années 1970.

B. Des prêtres qui renoncent

À ce premier recul s'ajoute la multiplication des départs de prêtres, qu'ils demandent leur réduction à l'état laïc ou renoncent en silence à leur ministère. Les statistiques de l'Entraide sacerdotale, analysées naguère par Julien Potel et récemment reprises par Martine Sevegrand³, font état d'un peu plus de 3 000 départs entre 1945 et 1980. Ces statistiques sous-estiment l'ampleur du phénomène, car elles excluent plusieurs congrégations de prêtres séculiers⁴ (et bien sûr les réguliers) : les estimations, au cours des années 1960, tournent autour de 4 000 départs depuis la fin de la guerre. Mais les statistiques alors disponibles pour les évêques montrent surtout l'accélération du phénomène : 241 départs entre 1960 et 1964, 485 entre 1965 et 1969, 972 entre 1970 et 1974, avec un apogée en 1972 (225), au lendemain du synode de 1971 sur le sacerdoce dont les conclusions ont déçu nombre de catholiques. Certes, il y a toujours eu des départs de prêtres, mais les chiffres (179 entre 1945 et 1949, soit une moyenne de 36 par an, 215 entre 1950 et 1954, soit 43 par an), permettaient de comprendre ces renoncements comme autant d'échecs personnels volontiers placés sous le registre de la « faute ». On est désormais confronté à un phénomène collectif dont l'explication n'est pas simple. La grille générationnelle n'est guère probante sur le court terme de la crise, les « taux » et les rythmes de départ varient selon les diocèses, les démissionnaires sont des prêtres aussi bien ruraux qu'urbains, et le clergé paroissial n'est guère moins frappé que son homologue spécialisé ; certains sont des figures engagées dans le renouvellement de la pastorale, d'autres ont une pratique plus classique. En fait, on est confronté à une sorte de crise différée des vocations : nombre de prêtres, qui se sont sentis « appelés » cinq, dix ou vingt ans auparavant, constatent que leur vocation n'a plus le sens qu'elle

³ Julien POTEI, *Les prêtres séculiers en France. Évolution de 1965 à 1975*, Paris, Le Centurion, 1977. L'état de la question a été renouvelé par Martine SEVEGRAND (*Vers une église sans prêtres*, *op. cit.*), à laquelle je renvoie et dont je reprends ici quelques grandes lignes de l'analyse.

⁴ La Compagnie de Saint-Sulpice, le Prado, la Mission de France et les Missions étrangères de Paris, selon Julien POTEI repris par Martine SEVEGRAND, *op. cit.*, p. 74. Sur les assumptionnistes, voir Denis PELLETIER, « Une identité inquiète. L'Assomption, 1969-2002 », *Deux siècles d'Assomption. Le regard des historiens*, Paris, coll. « Rencontres assumptionnistes », n° 7, p. 205-235.

avait alors et choisissent de renoncer. Force est alors d'admettre que le mouvement participe d'une transformation profonde de la société française, et certains font le parallèle avec la montée des divorces.



M. Denis Pelletier, intervention du 25 octobre 2017, Paris, CEF. Cliché A. Cassan.

C. La contestation sacerdotale

L'année 1968 voit enfin naître une contestation sacerdotale organisée⁵. Le 3 novembre paraît dans la presse une lettre ouverte, signée de 86 prêtres, où sont formulées quatre revendications qui tendent toutes à aligner le statut du prêtre sur la figure du citoyen. La plus importante, qui occupe la moitié environ du texte, est la revendication du droit au travail salarié. Puis vient le droit « de prendre selon le cas des options ou des engagements politiques, syndicaux ou autres ». Les signataires demandent à l'Église d'« accueillir sérieusement, avec franchise et liberté, l'éventualité de prêtres mariés ». Ils réclament enfin la démocratie, c'est-à-dire la possibilité « d'exercer collectivement le droit à la délibération et à la décision dans la vie de l'Église ». Ainsi naît le mouvement Échanges et Dialogue, qui porte au sein du catholicisme un programme de « déclergification », selon le mot utilisé par l'abbé Marc Oraison quelques mois auparavant dans *Le Monde* : « il s'agit de déclergifier le sacerdoce et l'annonce du Christ Sauveur »⁶.

L'année 1968 voit enfin naître une contestation sacerdotale organisée

Aucune de ces revendications n'est vraiment nouvelle. La demande de démocratie s'inscrit dans le prolongement de la très ancienne tradition richériste, voire de la protestation des curés succursalistes, sous la Monarchie de Juillet, contre la condition qui était la leur dans le cadre concordataire ; la question du mariage des prêtres était posée au XVIII^e siècle, avant même la déchristianisation révolutionnaire ; celle du travail salarié est au cœur de l'engagement des prêtres-ouvriers, dont l'apostolat vient d'être réautorisé en 1965 ; enfin, le mouvement des abbés démocrates, à la fin du XIX^e siècle, portait un projet politique de démocratie chrétienne. Ce qui est nouveau, c'est la combinaison des quatre exigences.

⁵ Denis PELLETIER, « Des prêtres contestataires dans la France des années 68 », in Dominique IOGNA-PRAT, Gilles VEINSTEIN, *Histoires des hommes de Dieu dans l'islam et le christianisme*, Paris, Flammarion, 2003, p. 253-278.

⁶ Marc ORAISON, « Le débat sur le célibat des prêtres », *Le Monde*, 9 et 10 avril 1968.

Derrière le programme de « déclergification », c'est la figure du prêtre séparé de la société qui est en jeu

C'est aussi le lien avec les événements de mai 68, auxquels plusieurs des signataires ont participé⁷ : la lettre du 3 novembre est interprétée comme l'acte de naissance d'un « gauchisme de prêtres », une sorte de pendant clérical du mouvement étudiant du 22 mars. Quelques figures majeures de la contestation l'encadrent à l'origine : le dominicain Jean Cardonnel, qui a prêché un « carême révolutionnaire » en mars précédent à la Mutualité, et est connu comme le relais de la théologie de la « mort de Dieu » en France ; Robert Davezies, prêtre de la Mission de France et ancien porteur de valises pendant la guerre d'Algérie ; Marc Oraison, prêtre

et psychothérapeute, dont les difficultés avec Rome sont anciennes ; le franciscain André Chaigne, rédacteur en chef de la revue *Frères du Monde* qui relaie les thèses pro-chinoises depuis 1964⁸. Échanges et Dialogue ne comptera jamais plus de 1 500 membres mais, tout comme la minorité gauchiste

au sein du monde étudiant, le mouvement porte sur la place publique l'expression d'un malaise largement partagé parmi les prêtres. Derrière le programme de « déclergification », c'est la figure du prêtre séparé de la société qui est en jeu, et l'on voit comment le lien peut se nouer avec la crise des vocations et celle des départs⁹.

⁷ Voir notamment Grégory BARRAU, *Le Mai 68 des catholiques français*, Éditions de l'Atelier, 1998 ; Yann RAISON DU CLEUZIOU, « À la fois prêts et surpris : les chrétiens en mai 68 », in Denis PELLETIER, Jean-Louis SCHLEGEL (dir.), *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012, p. 297-322.

⁸ Sabine ROUSSEAU, « Frères du monde : de la mission à la révolution », in Denis PELLETIER, Jean-Louis SCHLEGEL, *op. cit.*, p. 474-477.

⁹ La collection des *Bulletins* du mouvement a été reprise en facsimilé : *Échanges et dialogue. Le journal des prêtres du mouvement du 3 novembre 1968*, Paris, L'Harmattan, 1989, 3 vol. Voir aussi Pierre BALIGAND et alii, *Échanges et dialogue ou la mort du clerc*, Paris, IDOC-France, 1975.

II. Le conflit des interprétations

La perception que les contemporains ont de cette crise du sacerdoce est marquée par l'air du temps. Les mouvements de jeunesse sont traversés par une contestation dont la crise de la JEC, en 1965, a été le point de départ¹⁰. Elle se traduit à la fois par la politisation à gauche des mouvements, par une série de conflits avec l'épiscopat qui prennent la forme d'un conflit de générations sur le modèle de la contestation étudiante, par la chute brutale des effectifs de l'Action catholique spécialisée. Le magistère romain est contesté après la publication de l'encyclique *Humanae Vitae* (25 juillet 1968) qui, en renouvelant la condamnation de la contraception par Rome, paraît trahir les promesses de *l'aggiornamento* dans le domaine devenu central de la morale sexuelle et de l'émancipation des corps¹¹. La pratique religieuse, enfin, baisse fortement au cours des années 1970. Les catholiques français, quel que soit leur camp, lisent la crise du clergé dans le contexte d'un bouleversement profond dont ils cherchent les causes immédiates, tout en devant accepter peu à peu que quelque chose soit en train de changer dans la manière d'être catholique. Le conflit des interprétations se noue alors sur trois registres : l'internationalisation de la crise, son lien avec le Concile, la nécessité de prendre en compte les difficultés du clergé paroissial dans le cadre d'une « crise de civilisation » aux ressorts multiples.

A. Une crise internationale

Le fait est que la crise des vocations n'est pas spécifique à la France, mais affecte la plupart des pays catholiques d'Europe de l'ouest. Mieux, le mouvement contestataire est lui aussi international : le mouvement *Septuagint* aux Pays-Bas, les prêtres basques en lutte contre le pouvoir franquiste en Espagne, le mouvement du *Sette Novembre* en Italie, les *Arbeitsgemeinschaften* de prêtres contestataires en Allemagne, le mouvement Présence et Témoignage en Belgique francophone, formulent une protestation analogue à celle des Français d'Échanges et Dialogue. Une internationale de prêtres contestataires prend forme à l'occasion de

¹⁰ Étienne FOUILLOUX, « La crise des mouvements confessionnels au début des années soixante », *Les chrétiens français entre guerre d'Algérie et mai 1968*, Paris, Parole et Silence, 2008, p. 243-257.

¹¹ Martine SEVEGRAND, *L'affaire Humanae Vitae. L'Église catholique et la contraception*, Paris, Karthala, 2008.

Le fait est que la crise des vocations n'est pas spécifique à la France, mais affecte la plupart des pays catholiques d'Europe de l'ouest

L'« Assemblée européenne des prêtres » qui se tient à Coire, en juillet 1969, en marge d'un symposium des évêques européens réunis pour parler de la crise du sacerdoce¹². Sur un mode différent, on rappellera l'émergence de la théologie latino-américaine de la Libération dans le sillage de la conférence de Medellin en 1968. Dès lors se trouve posée la question d'une déstabilisation globale de l'Église catholique. On peut parler de « crise de civilisation », comme le font Paul VI et les évêques français. Mais la tentation est grande d'y voir la conséquence directe du Concile.

B. Le Concile en question

Sur ce second terrain règne le désaccord. La mouvance intégriste qui s'est opposée à *l'aggiornamento* analyse la crise des prêtres comme une retombée directe de l'entrée des principes de 1789 dans l'Église universelle : l'une des premières décisions prises par M^{gr} Lefebvre a été d'ouvrir à Écône un séminaire où il maintient la formation traditionnelle des séminaristes. Mais ce traditionalisme intégriste est minoritaire et la division la plus importante est celle qui sépare la majorité conciliaire en deux camps. Le premier dénonce une dérive post-conciliaire : pour un Jacques Maritain, un Jean Daniélou ou un Henri de Lubac, qui furent des références majeures de *l'aggiornamento*, la contestation cléricale s'inscrit dans le sillage des abus auxquels donnent aussi lieu la réforme liturgique et la revendication d'un « œcuménisme de la base » pour lequel l'expérience commune de la foi prendrait le pas sur les débats théologiques. Pour les autres, au contraire, c'est l'oubli de la figure du prêtre par le concile Vatican II qui est en cause : ils

mettent en avant la pauvreté théologique du décret *Prebysterorum ordinis* et son contenu d'abord disciplinaire, au moment où les Pères du concile mettaient au

contraire l'accent sur les figures de l'évêque, dans le cadre la collégialité, et du fidèle de base, dans la perspective de l'apostolat des laïcs¹³. La crise du sacerdoce inviterait donc à approfondir *l'aggiornamento* en substituant à la théologie du sacerdoce héritée du concile de Trente une conception ouverte du ministère des prêtres, pour laquelle les exemples protestant et orthodoxe sont invoqués au nom de la relance du dialogue œcuménique.

C. Les évêques et la « révolution silencieuse » du catholicisme français¹⁴

En charge de l'unité de l'Église de France, dont ils connaissent le pluralisme, en charge aussi de son avenir, les évêques doivent gérer ces injonctions contradictoires en tenant compte des messages venus de Rome, qui réaffirme à plusieurs reprises la doctrine traditionnelle, notamment à l'occasion du synode qui se tient en 1971 sur « le sacerdoce ministériel ». Ils ont eu conscience plus tôt que d'autres de la vigueur du séisme. Les statistiques montrent en particulier que la crise des vocations a précédé le Concile, et que celui-ci ne peut donc en être tenu pour la cause : le nombre des ordinations en France était de 1 070 en 1950. Il est passé pour la première fois en dessous du millier en 1952 (932). La véritable inflexion date de la seconde moitié des années 1950 : entre 1956 et 1958, on est passé de 816 ordinations à 570, soit une diminution de 30 % en deux ans, et les évêques s'en inquiétaient déjà alors¹⁵. Acteurs importants de l'assemblée conciliaire, ils sont convaincus de la nécessité de mettre en œuvre *l'aggiornamento*. S'ils sont partagés sur la méthode, le sentiment que la France et l'Europe traversent une crise de civilisation s'impose peu à peu parmi eux. Ils connaissent en outre certains ressorts sociologiques de la crise des vocations, et d'abord ce qu'elle doit à la disparition des petits séminaires au profit d'un enseignement de masse, privé et

La crise du sacerdoce inviterait donc à approfondir l'aggiornamento en substituant à la théologie du sacerdoce héritée du concile de Trente une conception ouverte du ministère des prêtres, pour laquelle les exemples protestant et orthodoxe sont invoqués au nom de la relance du dialogue œcuménique

¹² Denis PELLETIER, *La crise catholique*, op. cit., p. 144-155 ; pour une approche européenne des années 1958 : Gerd-Rainer HORN, *The Spirit of '68. Rebellion in Western Europe and North America, 1956-1976*, Oxford, Oxford University Press, 2007 ; Gerd-Rainer HORN, Yvon TRANVOUEZ (dir.), « L'esprit de Vatican II. Catholiques de gauche dans l'Europe occidentale des années 1968 », *Histoire@politique*, 30, septembre-décembre 2016.

¹³ Daniel OLIVIER, *Les deux visages du prêtre*, Paris, Fayard, 1971.

¹⁴ Céline BÉRAUD, *Prêtres, diacres, laïcs. Révolution silencieuse dans le catholicisme français*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

¹⁵ Martine SEVEGRAND, *Vers une Église sans prêtres*, op. cit., chapitre I.

public, ainsi qu'à l'exode rural, qui prive peu à peu l'Église de son principal « vivier » de vocations. Dès les années 1970, ils commencent à se convaincre du fait que les prêtres seront moins nombreux à l'avenir, et que la difficulté grandissante de leur sacerdoce mérite attention.

Durant l'hiver 1968-1969, ils engagent donc une vaste consultation, sous la forme d'un questionnaire envoyé à tous les prêtres séculiers : 22 000 d'entre eux répondent, soit plus de 50 % du total. Consultés eux aussi, 1 980 séminaristes répondent, pour 4 223 envois. Cette enquête mériterait une étude collective à l'échelle nationale : elle offrirait une photographie remarquable du clergé à la fin des années 1960. Ses résultats commencent toutefois à être connus grâce aux recherches de Bénédicte Toucheboeuf dans les papiers de M^{sr} Michel Saudreau¹⁶. Cette consultation s'accompagne d'une mobilisation via les premiers synodes pastoraux à l'échelle diocésaine, et deux assemblées évêques-prêtres se tiennent en 1969, les 27-28 mai à Issy-les-Moulineaux et les 6-8 novembre à Lourdes en marge de l'assemblée épiscopale, en présence de 105 délégués des diocèses. Les évêques refusent toute discussion sur le contenu même du sacerdoce, et la question du célibat n'est pas inscrite à l'ordre du jour des discussions. En revanche, les demandes sont entendues lorsqu'elles se situent à l'intérieur d'une conception partagée du ministère sacerdotal. On travaille donc sur la réorganisation des paroisses, sur le rôle à donner au conseil presbytéral dans le dialogue avec l'évêque. Une motion sur « la vie matérielle des prêtres » donne lieu à la mise en place d'un groupe de travail national sous la présidence de M^{sr} Vignancour, archevêque de Bourges.

Les évêques de France n'ont jamais accepté de reconnaître les prêtres d'Échanges et Dialogue comme des interlocuteurs. Toutefois, ils ont donc pris conscience de la réalité du malaise et se sont engagés dans un dialogue au sein des diocèses sous réserve que celui-ci porte sur les conditions concrètes de l'exercice du « métier de prêtre »¹⁷, non sur ses fondations théologiques qu'il n'était pas question de discuter. Cette stratégie a eu deux conséquences. D'abord, elle dépossède Échanges et Dialogue d'une partie de son rôle : faute d'interlocuteurs institutionnels, les prêtres du mouvement, qui souhaitaient réformer l'Église, en sont

réduits à répéter en vain leur demande originelle. Dès le début des années 1970, le mouvement s'étiole en même temps qu'il se radicalise, avant de disparaître en 1975.

L'autre conséquence est plus générale : c'est par petites touches, dans le cadre d'une gestion quotidienne et presque banale des paroisses et des diocèses, que s'amorce la « révolution silencieuse » du clergé catholique français. Elle repose sur des mesures concernant les conditions matérielles de vie du clergé : transparence budgétaire, politique de péréquation interdiocésaine des ressources et des salaires, engagement dans une négociation avec l'État en vue de réformer le système de retraite. Les autres concernent le métier de prêtre et le fonctionnement des paroisses et des diocèses : renforcement du rôle du conseil presbytéral, mise en place des premières Assemblées dominicales en l'absence de prêtres, ordination en 1970 des premiers diacres permanents¹⁸, regroupement des séminaires diocésains et réforme de la *Ratio studiorum* (1978), amorce d'un redécoupage des paroisses. Les évêques de France ont également découvert que leurs prêtres pouvaient être fragilisés par l'isolement et la surcharge de travail, parfois menacés par l'alcool et le *burn-out*. Ainsi est-on sorti de la crise des années 68 pour entrer doucement dans une ère où le prêtre se fait rare, de manière pragmatique et sans que soient questionnées les bases théologiques traditionnelles du sacerdoce, au risque de creuser, sur ce terrain comme sur d'autres, l'écart entre la culture ecclésiale et l'évolution des repères éthiques de la société française.

La « révolution silencieuse » du clergé catholique français repose sur des mesures concernant les conditions matérielles de vie du clergé ainsi que le métier de prêtre et le fonctionnement des paroisses et des diocèses

¹⁶ Bénédicte TOUCHEBOEUF, postdoctorante Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GSRL).

¹⁷ Céline BÉRAUD, *Le métier de prêtre. Approche sociologique*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2006.

¹⁸ Denis PELLETIER, « Le diaconat permanent : une institution nouvelle en temps de crise (1966-1976) », in Bruno DUMONS, Daniel MOULINET (dir.), *Le diaconat permanent. Relectures et perspectives*, Paris, Cerf, 2007, p. 69-88.

Théologie et spiritualité de la vocation sacerdotale dans l'École française de spiritualité

P. Philippe Molac

Formateur de prêtres, membre de la Compagnie de Saint-Sulpice

Au lendemain des guerres de religion (1562-1598) qui ensanglantèrent le Royaume de France, la foi chrétienne avait été particulièrement mise à mal, à tel point que dans les campagnes, les phénomènes de sorcellerie se multiplièrent de manière à la fois exponentielle et inexplicée. Même si le recul de la foi n'explique pas entièrement les causes d'un tel phénomène qui dura de 1585 à 1610, il est certain qu'un vide de spiritualité chrétienne avait pu laisser revenir d'antiques pratiques qui n'avaient d'ailleurs jamais réellement disparues.

De plus ces guerres avaient amené le retard de la mise en application des décrets du concile de Trente (1545-1563), en particulier dans la structuration d'une meilleure formation pour les prêtres. Si le modèle des collèges jésuites¹ récemment mis en œuvre par Ignace de Loyola et ses compagnons, avait servi de base pour l'élaboration d'une *ratio studiorum* – en particulier au moins à Milan sous l'impulsion de saint Charles Borromée – la question du sacerdoce ministériel avait été retravaillé en profondeur. La crise spirituelle et métaphysique qui avait transformé l'Europe – crise désormais connue sous le nom de Réforme – avait amené un changement déterminant de paradigme : d'une société féodale communautariste et centrée sur *l'Universitas* apparaissait progressivement un autre type de société où l'émergence du sujet humain comme se pensant, devenait la clef principale.

Bien des hommes et des femmes tout au long du XVI^e siècle avaient tenté de faire respirer l'Église à l'aune de ce grand bouleversement culturel. Les scissions entre protestants et catholiques sont souvent trop caricaturées. L'élan réformateur n'épargne aucun pays, aucune strate sociale, aucun type de vie religieuse. Un saint Ignace de Loyola n'est-il pas autant réformateur qu'un

Martin Luther² ? La question est celle de la personnalité humaine. Depuis plus d'un siècle le courant de la *Devotio moderna* insistait sur ce lien intrinsèque entre le croyant et son Créateur. Ainsi la dynamique de l'intériorité humaine prenait une soudaine force, jusque-là moins remarquée. Héritiers de ces courants, et des figures du siècle de Charles Quint, les spirituels de l'École Française³, à la suite du cardinal Pierre de Bérulle, proposent d'approfondir ce chemin d'intériorité où le Christ est invité à se laisser reposer au plus profond des âmes. S'agit-il d'un humanisme chrétien arrivé à une sorte de maturation féconde ? Nous ne sommes pas loin de le penser. Aussi le mystère de la vocation presbytérale trouve-t-il dans ces renouveaux, un déploiement substantiel⁴. Nous assistons en ce début de XVII^e siècle en France à une sorte de *Wendepunkt* (tournant) où l'appel intérieur doit tenir autant d'importance que l'appel de l'Église. Il y a incontestablement un renversement de tendance, comme l'a souligné le très regretté Laurent Villemin dans son ouvrage, publié dans la collection *Cogitatio Fidei*⁵. Comment donc concrètement les spirituels de l'École bérulienne⁶ ont mis en œuvre dans le domaine de la vocation sacerdotale ces renversements épistémologiques ? Nous

¹ P. SALEMBIER, « Les réseaux pédagogiques ignatians », *La structuration d'une spiritualité chrétienne*, actes du colloque tenu à l'Institut Catholique de Toulouse, cahiers de la faculté de théologie, série spiritualité, 2006, p. 58-69.

² A. C. GRABER, *Luther et Ignace de Loyola, la grâce d'obéir*, conférence donnée le mercredi 18 octobre 2017 dans le cadre du colloque « Martin Luther, 500 ans après », sous la direction de S. M. MORGAIN. Actes du colloque à paraître.

³ Y. KRUMENACKER, *L'École Française de spiritualité*, Cerf, Paris, 1998.

⁴ J. R. DARRICAU, *La vocation religieuse et sacerdotale en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, 2^e rencontre d'histoire religieuse de Fontevraud, Presses universitaires d'Angers, Angers, 1979.

⁵ L. VILLEMEN, *Pouvoir d'ordre et pouvoir de juridiction : histoire théologique de leur distinction*, collection « Cogitatio fidei », n° 228, Cerf, Paris, 2003, p. 199-308.

⁶ Le débat est encore ouvert entre École Française de spiritualité ou École bérulienne de spiritualité.

rappellerons en premier lieu très brièvement les lignes spirituelles fondatrices de Pierre de Bérulle, avant d'étudier un texte source de Jean-Jacques Olier, disciple de ce dernier. Il s'agit d'une homélie sur la vocation sacerdotale prononcée à Saint-Sulpice le 20 août 1642. Après avoir contextualisé cette œuvre oratoire, nous prendrons le temps d'en tirer les éléments servant à notre propos, avant de dresser une évaluation.

I. Bref rappel des lignes spirituelles fondatrices de Pierre de Bérulle

Concernant les diverses approches biographiques du cardinal Pierre de Bérulle (1575-1629), nous préférons renvoyer aux multiples études⁷ dont je mentionnerai préférentiellement l'introduction de Michel Dupuy dans la dernière réédition des œuvres complètes de notre illustre personnage,



Portrait en pied du cardinal Pierre de Bérulle (XVII^e siècle), peinture de Philippe de Champaigne, Paris, église Saint-Sulpice.

aux éditions du Cerf⁸. Nous préférons entrer directement dans le sujet et la question proprement théologique. Certainement marqué par la lecture du Pseudo-Denys, et influencé par différents courants émergents du XVI^e siècle, Pierre de Bérulle, à la fois par son intelligence discursive et son habitude de l'oraison, trace un sillon original et fondateur dans l'histoire de la spiritualité.

En premier lieu, Bérulle est conscient de redonner à ses contemporains, le sens de la divinité. Il ne craint pas de parler abondamment de la Majesté divine, en utilisant fréquemment le terme de roi

ou de royauté⁹. Image qui pouvait parler aux personnes de son temps, dans un moment où le souverain de France franchissait les dernières marches de ce que certains appellent la « monarchie absolue ». Cette Majesté divine est fréquemment liée au terme de Gloire et de Puissance. Reprenant en cela les pensées des Pères de l'Église grecque : Dieu est celui qui est tellement au-delà de tout qu'il est difficile voire impossible de le saisir en son essence¹⁰. La Gloire de Dieu est bien ce syntagme qui manifeste cette puissance voilée et désirée au cœur de l'homme. Ajoutons qu'il est bien question pour Bérulle, du Dieu Trinité¹¹, communion d'Amour qui d'une certaine manière ou d'une manière certaine se laisse infiniment désiré par la créature qu'il a façonné par excès d'amour.

En deuxième lieu, l'être humain en comparaison est une sorte de néant s'il vient à refuser cette proposition éternelle d'amour. Et il est doublement néant dans sa dimension de pécheur, coupé de la grâce de communion. Cela effraie aujourd'hui, mais le contexte de l'époque ne prêtait guère à un quelconque optimisme anthropologique. Si les danses macabres commençaient à disparaître des églises, si les nobles n'y faisaient plus beaucoup peindre de litres funéraires, par contre les procès de sorcellerie étaient au faite de leur développement en ces années 1590-1610. Prenons conscience d'ailleurs que pour la plupart des grands spirituels du XVI^e siècle, la nature humaine était loin d'être exaltée. Et cela que ce soit du côté catholique ou protestant. Certaines pages de Calvin sur ce point feraient aujourd'hui frémir.

En troisième lieu donc, la distance infranchissable entre le créateur et la créature s'ouvre dans le

*Pierre de Bérulle,
à la fois par
son intelligence
discursive et
son habitude de
l'oraison, trace
un sillon original
et fondateur dans
l'histoire de la
spiritualité*

⁷ P. COCHOIS, *Bérulle et l'École Française*, Le Seuil, Paris, 1963 ; J. ORCIBAL, *Le Cardinal de Bérulle, évolution d'une spiritualité*, Cerf, Paris, 1965 ; S. M. MORGAIN, *Bérulle et les Carmélites de France*, Cerf, Paris, 1995 ; F. MONTFORT, *Petite vie de Pierre de Bérulle*, Desclée de Brouwer, Paris, 1997 ; R. CADOUX, *Bérulle et la question de l'homme*, Cerf, Paris, 2005.

⁸ M. DUPUY, « Introduction générale », *Pierre de Bérulle, œuvres complètes*, tome 1, Cerf/Oratoire de France, Paris, 1995, p. XIII-XLI.

⁹ Ainsi dans la conférence d'ouverture et de création de l'Oratoire : « C'est pourquoi à la manière des courtisans qui viennent ensemble saluer leur Prince quotidiennement, qu'aucune journée ne se passe sans que nous nous présentions pour rendre hommage le plus humblement possible à Notre Seigneur Jésus-Christ », PIERRE DE BÉRULLE, *Œuvres complètes*, tome 1, Cerf, Paris, 1995, p. 1.

¹⁰ Pendant ses études à Louvain, Bérulle avait pris un temps substantiel pour lire les Pères Grecs et sa pensée en est influencée, en particulier la dimension apophatique de l'approche du mystère trinitaire.

¹¹ « Ne voyons-nous pas que c'est par amour et contemplation que se font les productions divines en la Très Sainte Trinité ? Car le père contemplant soi-même produit son Fils, et aimant son Fils en soi-même produit le Saint-Esprit. C'est aussi en la contemplation et en l'amour des choses célestes et divines que nous devons produire le Fils de Dieu et son esprit dans les âmes ». PIERRE DE BÉRULLE, *Le mémorial de quelques points servant à la direction des supérieurs*, Paris, 1632, p. 100-101.

mystère de l'Incarnation du Christ. Ce mystère est le pivot de toute la pensée théologique et spirituelle de Bérulle. En son anéantissement¹², et là le cardinal joue sur le mot néant, le Christ vient

prendre sur lui la nature humaine, portant le péché – non y succombant bien sûr – et par sa mort sur la croix, sacrifice unique et désormais indépassable, il restaure l'être humain dans sa dimension d'image de Dieu, par la grâce de son sang librement offert. Ainsi l'Incarnation du Christ opère la salvification nécessaire et complète de l'homme pécheur.

À partir de là, Bérulle nous entraîne dans le déploiement de ce mystère incomparable. Régénéré par la grâce baptismale, le chrétien est appelé à devenir un adorateur du Très-Haut. Mais quelle voie employer, sinon celle d'adorer le Christ, qui est de fait le seul vrai adorateur du Père. L'oraison et la liturgie deviennent les deux sources de cette adoration. Dans l'oraison¹³, Bérulle invite à se laisser saisir par le Christ. Sur ce point bien qu'influencé par l'école ignatienne, il s'en détache en partie, sans d'ailleurs rejoindre l'oraison mentale du Carmel Réformé, alors qu'il était le visiteur extraordinaire des carmélites en France. Il est important dans l'oraison de communier aux « états » de Jésus. Une spécificité bérullienne, un peu compliquée à saisir. La vie du Christ est marquée par une série de mystères ou d'états, qui ne « s'envolent » pas avec l'Ascension. Par exemple : l'état de souffrance de Jésus à la croix demeure pour l'éternité, même s'il est dans la Gloire éter-

nelle. Sinon à quoi aurait servi sa Passion ? Le priant est invité ainsi à communier à l'état de Jésus souffrant au Golgotha, à Gethsémani... Il en est ainsi de même pour tous les autres « états » de Jésus. Nous observons ici une méthode moins systématique et rigoureuse que chez saint Ignace, mais une méthode plus « habitée » que l'oraison de dépouillement total du Carmel.

L'oraison donc, mais la liturgie et principalement le mystère de l'Eucharistie¹⁴. En elle se réalise de manière sacramentelle le sacrifice du Christ, qui se livre et se rend totalement et visiblement présent en son corps et en son sang. Nous sentons non seulement la réplique aux thèses des réformateurs, mais une insistance peut-être plus importante encore que celle contenue dans les constitutions et décrets du concile de Trente.

La messe doit être en tout point profondément célébrée et avec beauté. Cela exige des prêtres formés et soucieux de conformer leur vie à celle de Celui dont ils célèbrent le plus grand des mystères, dans un souci d'oblation. Mais il ne s'agit pas seulement des prêtres dans la théologie de Bérulle. Tout chrétien doit offrir un sacrifice saint de sa vie. Il est parfaitement conscient de la dimension du sacerdoce universel des chrétiens. Cependant nous sentons que la manière dont le cardinal conçoit le déploiement du mystère du salut dans l'Église, passe par une centration sur la figure du prêtre. Le prêtre devient le canal de grâce par qui le mystère d'amour du Seigneur est diffusé au cœur des membres de l'assemblée des croyants. Ce dynamisme étant bien évidemment infusé par l'action de l'Esprit-Saint, lien de communion parfait du Père et du Fils. Nous avons retracé un peu brièvement ces lignes fondatrices de la théologie bérullienne, afin que notre propos sur la vocation dans l'École qu'il a fondée, puisse mieux s'y articuler. Nous ajouterons simplement qu'au fur et à mesure de sa vie, Pierre de Bérulle n'a cessé de méditer le mystère de l'Incarnation, la nativité et même les neuf mois où le Christ a été uni au sein de sa mère. Il contemple là l'inouï dessaisissement de Dieu et sa sollicitude infinie pour la nature humaine, sa créature si choyée. Venons-en donc à la question de la vocation dans la spiritualité de Jean-Jacques Olier.

Bérulle est parfaitement conscient de la dimension du sacerdoce universel des chrétiens

¹² « En effet la foi nous permet de trouver le moyen, à savoir la communication des idiomes, de pouvoir dire en toute vérité que Dieu est mort, que Dieu « s'est anéanti lui-même », et que dans le Christ Seigneur, il y a eu deux sortes d'anéantissement, à savoir, d'une part celui de la personne humaine, puisque la nature humaine en lui ne subsiste pas avec sa personnalité propre, et d'autre part l'anéantissement de sa divinité puisqu'il n'apparaît pas dans la majesté mais « dans la forme d'un esclave ». PIERRE DE BÉRULLE, *Œuvres complètes*, tome 1, Collatio de juillet 1614, traité sur l'abnégation, *op. cit.*, p. 235.

¹³ PIERRE DE BÉRULLE, Collatio de septembre 1612, *ibid.*, p. 76-81.

¹⁴ PIERRE DE BÉRULLE, Collatio du 30 mai 1613, *ibid.*, p. 122.

Olier reprend
pour une
part certains
apports de
Condren,
néanmoins
en les
assouplissant
sur plusieurs
aspects

II. Contextualisation d'un texte fondateur d'Olier

Bien qu'il n'ait pas directement connu Bérulle, Jean-Jacques Olier en est l'un de ses disciples, et peut-être l'un des plus proches sur cette question de la vocation sacerdotale. Après sa conversion de 1631, comme l'a admirablement écrit Bernard Pitaud, dans la monographie magistrale qu'il vient de publier sur le fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice¹⁵, Olier se cherche et cherche sa voie. D'abord dirigé par saint Vincent de Paul, ce qui lui permet de commencer à exercer son apostolat de prédicateur de missions, il lui préfère Charles de Condren, successeur de Bérulle comme supérieur de l'oratoire. Ce dernier était un prêtre extrêmement conscient de la vertu de religion, c'est-à-dire de la prégnance de l'oraison et des exercices de spiritualité afin d'adorer le Seigneur. Il l'était d'une manière austère, stricte, et agrémentait son quotidien d'un nombre certain de mortifications. Il avait développé, plus que Bérulle, la dimension sacrificielle de la vie de Jésus. Et le prêtre à son école devait entrer dans cette dimension et la refléter dans ce qu'il appelait la puissance oblatrice de sa vie sacerdotale. Olier reprend pour une part certains apports de Condren, néanmoins en les assouplissant sur plusieurs aspects.

Jean-Jacques Olier écrit le 20 août 1642¹⁶ un sermon pour ses paroissiens de Saint-Sulpice. La date est importante. L'auteur est sorti de sa grande crise métaphysique et existentielle depuis à peine un an, il en reste des séquelles¹⁷. Il commence enfin à entrapercevoir ce à quoi Dieu le destine. Il vient de fonder avec Du Ferrier et Caulet, le 30 décembre 1641, ce petit convit de prêtres et de séminaristes à Vaugirard. Le but : l'émulation dans les exercices de piété afin de devenir un saint prêtre selon le cœur de Dieu. Sa nomination à la cure de la paroisse Saint-Sulpice – qui était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui, le quartier ayant mauvaise réputation à l'époque – en juin 1642, permet d'y transférer la petite compagnie encore naissante, mais déjà florissante. C'est dans ce contexte d'une double nouveauté : la charge curiale de Saint-Sulpice et l'embryon de compagnie, qu'il faut situer ce texte, connu dans la Tradition sulpicienne par ces mots : « Il faut entrer par la porte de la vocation »¹⁸. Il s'agit donc d'une homélie prononcée lors de la fête patronale de Saint-Sulpice. Elle n'est pas excessivement longue, bien qu'ayant pu durer 35 ou 40 minutes, ce qui pour l'époque était plutôt bref. Olier n'avait pas le talent oratoire de Bourdaloue ou Bossuet. Étonnamment il est plus simple dans le style homilétique que dans ses mémoires. Les phrases sont assez courtes, le vocabulaire peu recherché. Nous pouvons voir le pasteur à l'œuvre, tâchant de se faire entendre et comprendre de ses fidèles sur un sujet qui lui tient à cœur. Le plan de l'homélie reprend les arcanes traditionnels de l'époque : après un exorde dans lequel il rappelle l'éminente figure de l'évêque saint Sulpice, très rapidement il précise combien le dessein divin dans le cadre du sacerdoce ministériel se précise dans l'élection. Puis il pointe quelles sont les marques précises de l'appel de Dieu.

Enfin, il exhorte ses paroissiens et plus particulièrement les parents à se détacher de tout intérêt mondain et à offrir à l'Église des enfants sains et irréprochables devant Dieu et devant les hommes. Celui qui est appelé lui-même doit se sanctifier dans

*Il exhorte ses
paroissiens
et plus
particulièrement
les parents à
se détacher de
tout intérêt
mondain et à
offrir à l'Église
des enfants sains
et irréprochables
devant Dieu
et devant les
hommes*

¹⁵ B. PITAUD, *Jean-Jacques Olier (1608-1657)*, Lessius, Namur-Paris, 2017.

¹⁶ J.-J. OLIER, *Manuscrits autobiographiques*, 3, f° 321-331.

¹⁷ B. PITAUD, *op. cit.*, p. 154-174. C'est certainement l'un des points majeurs de cet ouvrage où l'auteur fait une analyse fine et pertinente de cette crise existentielle d'Olier.

¹⁸ *Ibid.*, f° 323 verso, lignes 25-26.

la prière pour monter vers le sacrifice d'oblation : don suprême. Il est facile de lire en filigrane combien Olier lui-même se projette dans cette homélie. Il vient de sortir de la crise. Sa mère avait voulu qu'il devînt un prêtre doté d'une carrière ecclésiastique éblouissante. Depuis trois ans il avait lutté, oscillant entre le miroir aux alouettes de ces promesses épiscopales qu'il dut refuser à contrecœur, suivant en cela l'invitation un peu mystérieuse de Condren d'une autre voie, celle de servir à l'éducation des prêtres. Cette homélie reflète donc le propre combat spirituel de Jean-Jacques Olier où il livre quelque chose de son expérience spirituelle.

III. Les axes principaux d'une théologie de la vocation chez Jean-Jacques Olier

Un des points qui frappe le lecteur contemporain est l'abondance des citations bibliques. Cela n'est guère surprenant quand on connaît l'attachement viscéral que Jean-Jacques Olier portait à l'étude des Saintes Écritures. Ce texte assez bref compte 28 citations de la Bible, et empruntées à un spectre assez large, aussi bien les livres de la Torah, que les livres historiques ou les Prophètes. Une légère préférence semble accordée à l'Évangile de saint Matthieu concernant les livres néotestamentaires. La lecture assidue ou *lectio divina* de la Sainte Écriture est pour le curé de Saint-Sulpice l'une des bases fondamentales de la formation sacerdotale. Dans un souci de clarté, il convient de donner les grandes lignes structurant la théologie de la vocation chez Olier : En premier lieu, c'est toujours Dieu qui appelle. De plus, la qualité des appelés n'est pas sans rappeler la qualité angé-

lique. D'autre part, sont retenus trois critères d'appel. Enfin, l'appelé est tenu d'entrer dans une dynamique de purification intérieure afin de se présenter pur pour servir à l'autel de Dieu.

A. Toujours Dieu qui appelle

Commençant par la citation de la lettre aux Hébreux : « *Omnis pontifex assumptus ab hominibus, pro hominibus constituitur in his quae sunt ad Deum*¹⁹ »²⁰, Olier insiste quelques phrases plus loin sur le début de la citation. Le mot *assumptus* lui permet de bien mettre en valeur la puissance de cette élection divine, faisant un lien étroit avec la manière dont le Grand Prêtre dans l'Ancienne Alliance était désigné. La thématique de l'élection est capitale. Nous pourrions rajouter qu'en Ex 19²¹, Dieu constitue et élit Israël comme peuple.

Certainement Olier tient-il par ce motif de l'élection le rapport intrinsèque entre sacerdoce baptismal et sacerdoce ministériel. Tout son apostolat à Saint-Sulpice n'a eu de cesse de veiller à l'articulation fructueuse de ces deux modes de sacerdoce.

Cette élection est une œuvre esthétique. Nous sommes surpris de constater combien Olier n'hésite pas à employer des termes liés à ce champ sémantique de la beauté : « ô bien aimé, celui que je choisis pour être de ma maison et avoir part à mes secrets et ma familiarité, tels que sont les prêtres, je veux qu'ils soient beaux parfaitement et agréablement, je veux qu'ils soient dans l'innocence et la pure charité »²². Consécutivement cette élection du prêtre place celui-ci dans le cœur même de Dieu. Suivant saint Jean²³, il ne s'agit plus de serviteurs, mais véritablement d'amis. Et un peu plus loin faisant appel à la figure de Jean-Baptiste, Olier renvoie en filigrane à cet autre lieu johannique : « l'ami de l'époux qui se tient là et qui l'entend, est ravi de joie à la voix de l'époux »²⁴.

¹⁹ Tout prêtre élevé du milieu des hommes, est ordonné pour eux en cela qu'ils appartiennent à Dieu. He 5, 1.

²⁰ *Manuscrits*, 3, f° 321 recto, lignes 10-12.

²¹ « Vous avez vu vous-mêmes ce que j'ai fait aux Égyptiens, et comment je vous ai emportés sur des ailes d'aigle et amenés vers moi. Maintenant, si vous écoutez ma voix et gardez mon alliance, je vous tiendrai pour mon bien propre parmi tous les peuples, car toute la terre est à moi. Je vous tiendrai pour un royaume de prêtres, une nation sainte ». Exode 19, 4-6. *Traduction de la Bible de Jérusalem*, édition 1973.

²² *Ibid.*, f° 321 verso, lignes 24-29.

²³ « Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs car le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous appelle amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître ». Jean 15, 14-15. *Traduction de la Bible de Jérusalem*, édition 1973.

²⁴ Jean 3, 29. *Ibid.*

B. La qualité des appelés n'est pas sans rappeler la qualité angélique

Toujours marqué par le registre de la pureté vétérotestamentaire – en particulier les préceptes du Lévitique – Olier prend à parti les parents qui tentent de placer leurs enfants un peu tarés – voire parfaitement²⁵ – dans la voie du sacerdoce. Il est d'une sévérité marquante sur ce point : « Or sachez, père et mère, que Dieu ne veut point de ces

innocentes pour ses serviteurs »²⁷. Le passage correspondant à cette logique des hiérarchies, est fort long dans l'homélie, il occupe à lui seul à peu près un cinquième de l'ensemble. Nous reviendrons dans la conclusion sur le risque inhérent à ce genre de parallèle.

C. Sont retenus trois critères d'appel

Le premier est d'avoir pu conserver pure physiquement l'innocence baptismale. Le deuxième est d'avoir une tête bien faite, une âme capable de pouvoir recevoir et entendre la science théologique puisée aux racines de la Sainte Écriture, afin de pouvoir redonner au peuple chrétien la force de la Loi divine.

Le troisième, enfin, est d'entrer dans une dynamique de purification afin de pouvoir purifier ceux et celles à qui les prêtres sont envoyés. Nous retrouvons là un thème cher aux Pères Cappadociens, en particulier dans le discours de Grégoire de Nazianze sur le sacerdoce²⁸. C'est ce point qu'Olier développe davantage : la purification pour soi-même étant prêtre et pour la sanctification des âmes devant être unies à Dieu. C'est bien ici que nous sentons affleurer l'ecclésiologie héritée du concile de Trente : la centration sur le prêtre en tant que ministre de l'Eucharistie, présence réitérée sacramentellement du sacrifice du Christ sur la croix. Le prêtre devient ainsi le canal de grâce pouvant irriguer ceux et celles qui ont soif de vivre cette offrande eucharistique. « Est-ce pas une chose honteuse que le prêtre qui doit servir à élever toutes les âmes à Dieu et leur communiquer la grâce et l'esprit, en soit moins rempli que les autres²⁹ ? »

Ainsi la vocation profonde du prêtre est l'acte de dessaisissement de soi, pour s'offrir, dans la dimension sacrificielle de l'Eucharistie, à Dieu de toute son âme, pour guider les fidèles dans ce chemin de sanctification

présents. Il répudiera vos sacrifices et vous perdra pour ces victimes imparfaites comme il répudia Caïn autrefois »²⁶. Celui qui est appelé par Dieu ne peut être que pur et parfait. Pour cela, curieusement, parce qu'il est marqué par la théologie des hiérarchies selon le Pseudo-Denys, Olier n'hésite pas à poser un parallèle audacieux entre la condition des prêtres et celle des anges : « Les anges ont été dedans la pureté et l'innocence dans tous les temps de leur vie, et Dieu demande aussi des âmes

D. L'appelé est tenu d'entrer dans une dynamique de purification intérieure afin de se présenter pur pour servir à l'autel de Dieu

Nous venons de le voir. Mais par quels moyens concrets, Olier propose-t-il de vivre cette purification intérieure ? « Pour illuminer il faut avoir l'es-

²⁵ « Et pourtant maintenant s'il y a un débauché, un étourdi, un éventé, une personne hors d'espérance, on dira : il faut le faire moine, il faut le faire d'Église. Si même il y a quelque personne mal faite, composée, boiteuse, borgne, bossue, c'est celle-là que l'on offre à Dieu ».

²⁶ *Manuscrits*, 3, f° 325 recto, lignes 12-15.

²⁷ *Ibid.*, f° 325 verso, lignes 19-21.

²⁸ GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours* 2, 96, Sources Chrétiennes, n° 247, Cerf, Paris, 1978, p. 215-217.

²⁹ *Ibid.*, f° 327 recto lignes 28-29 – verso lignes 1-2.

prit pur et net, l'esprit intelligent et capable d'étude. Il faut avoir un esprit arrêté et propre à l'oraison et la contemplation pour puiser dedans Dieu les lumières divines et qui sont les uniques lumières qui illuminent les esprits »³⁰.

L'oraison et la contemplation, nous retrouvons là l'héritage bérullien. Olier n'a cessé d'exhorter les prêtres à être des hommes d'oraison. Se laisser à l'Esprit, selon son expression coutumière. Savoir quitter tout artifice mondain, savoir ne pas se laisser séduire par les stratagèmes du malin, et donc être homme de prière, abandonné au Saint-Esprit pour devenir d'autres christes. Il faut être dégagé de tout intérêt – Olier y insiste assez longuement dans la fin de cette homélie, reprenant l'injonction matthéenne : nul ne peut servir deux maîtres. « Non, Seigneur, je perds tout soin de biens, de facultés et d'héritages. O mon Dieu, pour témoignage que je ne me méfie pas de vous. C'est que de très bon cœur, je renonce à l'attente du bien et aux soins du ménage³¹, je ne veux plus penser aux affaires du monde »³². L'oraison doit déboucher sur une profonde contemplation. Uni au cœur du Christ, premier et parfait adorant du Père, le prêtre peut ainsi communier aux intimes désirs divins et les faire partager à ses fidèles. L'acte liturgique lui-même est appelé à être contemplatif et demande une vraie beauté.

Ainsi la vocation profonde du prêtre est l'acte de dessaisissement de soi, pour s'offrir, dans la dimension sacrificielle de l'Eucharistie, à Dieu de

toute son âme, pour guider les fidèles dans ce chemin de sanctification. « Mon Dieu, je m'abandonne à vous. Mon Dieu, mon prince, j'entre en votre maison, rien ne saurait maintenant me manquer »³³.

IV. Évaluation

Arrivés à la fin de notre parcours, quelle évaluation pourrait-on formuler sur cette théologie de la vocation chez Olier ? Aujourd'hui, elle peut paraître élitiste et exigeante, et elle l'est. Mais serait-il prudent de dire cela à partir de notre monde actuel ? Replacée dans le contexte de l'époque, elle ramène profondément le curseur vers le don de Dieu. Il y a dans cette théologie un aspect de gratuité qui pourrait nous échapper, nous qui aujourd'hui y sommes de moins en moins enclins. Ce don gratuit de Dieu est lié à une élection, à un choix. Le candidat au sacerdoce mesure-t-il toujours cette dimension ? Pas d'abord son projet, mais son projet est-il celui de Dieu ? L'exigence portée par Olier serait-elle dépassée ? Non. Car dans la vie sacerdotale, il semble logique de tenir cette ligne : pour bien servir la sanctification du peuple chrétien, il est bon que le prêtre ne soit pas le dernier à vivre ce qu'il prêche, bien au contraire. S'il est le pasteur, le guide, et donc devant, il se doit aussi d'être stimulant dans le domaine spirituel.

Néanmoins il n'est pas certain que l'attraction modale de la figure du prêtre sur celle des anges reste la plus adéquate. Elle court le risque – même du temps d'Olier et dans le fond dans tous les temps – de porter trop haut un idéal pour des hommes qui restent des hommes. Cette proposition d'Olier pourrait immédiatement être équilibrée par un adage de l'un de ses contemporains : « qui fait l'ange, fait la bête ». Est-ce ici un aspect quelque peu excessif de la spiritualité olérienne en matière de vocation ? Un aspect qu'il convient de nuancer immédiatement par deux éléments incontournables mis en valeur par le fondateur de Saint-Sulpice : la *lectio divina* et l'oraison. Sans celles-ci comment serait-il possible de vivre l'aventure sacerdotale ? C'est bien pour cela qu'Olier avait demandé à l'atelier de Lebrun d'exécuter une représentation picturale de la Pentecôte. Placée dans la chapelle du séminaire, elle permettait aux séminaristes de revenir à la source de toute vie spirituelle : l'innervation venue des dons du Saint-Esprit, et de méditer sans cesse cette phrase : « Chaque jour, ils invoqueront sur eux l'Esprit apostolique ».

³⁰ *Ibid.*, f° 327 recto, lignes 11-15.

³¹ Il faut comprendre ici des questions de gestion économique.

³² *Ibid.*, f° 329 verso, lignes 14-19.

³³ *Ibid.*, f° 329 verso, lignes 4-7.

Quelles évolutions pour la pastorale des vocations au cours des 70 dernières années (1947-2014) à la lecture des calendriers du Centre national des vocations ?

M^{me} Cécile Delaunay
Responsable du Centre national des archives de l'Église de France

P. Didier Noblot
Directeur adjoint
Service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations
Conférence des évêques de France

I. Contexte historique et présentation du fonds d'archives

Le Centre national des vocations a été fondé par l'abbé Raymond Izard, en octobre 1959, par mandat de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France, avec l'assentiment du Comité permanent des religieux et de l'Union des supérieures majeures, pour servir, animer et coordonner une pastorale des vocations. Une pastorale des vocations était déjà existante : la revue *Le Recrutement sacerdotal* est créée en 1901 par le père Delbrel, s.j., et des œuvres diocésaines des vocations naissent.

La création du Centre national des vocations en 1959 naît de l'élargissement de la vision pastorale qui tend à englober la vocation sacerdotale, la vocation religieuse, et la vocation militante laïque

Le Centre de documentation sacerdotale, fondé en octobre 1946 et reconnu par l'épiscopat en 1955, est conçu comme un appui de ces œuvres diocésaines. Cependant, cette pastorale est une pastorale de recrutement concentrée sur le sacerdoce diocésain.

La création du Centre national des vocations en 1959 naît de l'élargissement de la vision pastorale qui tend à englober la vocation sacerdotale, la vocation religieuse, et la vocation militante laïque.

Cet élargissement transparaissait déjà dans les changements de nom succes-

sifs de la revue : de *Recrutement sacerdotal* (1901), elle passe à *Vocations sacerdotales et religieuses* (1954), *Vocations* (octobre 1964), *Jeunes et vocations* (1983) et enfin *Église et vocations* (2008), jusqu'en 2012 où la revue disparaît.



Calendrier de 1947, page de couverture. Cliché Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF).

En 1982, le Centre national des vocations (CNV) devient Service national des vocations (SNV). Le fonds d'archives du Centre national des vocations a été versé au Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF) sous la forme de quatre versements totalisant 35 mètres linéaires.

Il est décrit dans quatre bordereaux de versement suffisamment détaillés pour être facilement exploitables par un chercheur. Il reflète bien les différentes missions confiées au service national au long de son existence et contient même les publications du Centre de documentation sacerdotale dont le Centre national des vocations était l'héritier administratif. Il contient des documents manifestant la gestion administrative du service, ainsi qu'une nombreuse correspondance associée à la documentation échangées avec différents interlocuteurs : la Commission épiscopale du clergé puis celle des ministères ordonnés, le Comité permanent des supérieurs majeurs, et la Commission permanente et l'Assemblée des supérieures majeures, le Conseil national des grands séminaires, les régions apostoliques et les diocèses, les mouvements d'apostolat des laïcs, les médias, et ses homologues étrangers. Y sont également conservés les documents reflétant l'organisation et le déroulement des sessions et événements organisés par le service : retraites spirituelles, congrès nationaux, journée mondiale des vocations, etc.

Le Centre national des vocations a également communiqué par le biais de différents supports : affiches, brochures, calendriers, images pieuses, livrets de prière, films, vinyles, ouvrages et revues. Enfin, on trouve dans le fonds d'archives une documentation fournie : études et enquêtes sur la doctrine de l'Église, les communautés éducatrices (paroisses, écoles, familles, milieux sociaux) et les jeunes ainsi que ses publications.



Calendrier de 1947, mois de juillet. Cliché CNAEF.

II. 70 ans de calendriers

Ces calendriers, dont la publication a été lancée par le Centre de documentation sacerdotale en 1947 et reprise par le Centre national des vocations, représentent un corpus complet de 1947 à 2014, date de la fin de leur publication. Nous avons fait l'hypothèse qu'à la lecture de ces calendriers nous pourrions en partie découvrir les évolutions de la pastorale des vocations en France. Nous avons été attentifs au choix des images et des termes, à l'étude des thématiques présentes ou absentes, aux extraits de la Parole de Dieu et aux formats. Nous sont alors apparues cinq étapes.

A. Sublime sacerdoce

En 1947, les grands thèmes vocationnels sont centrés sur le sacerdoce. Tout converge vers la vocation à être prêtre, qui est perçue comme meilleure que les autres. Son évocation est appuyée par l'usage de nombreux superlatifs : « Il part joyeux pour le séminaire car il a choisi la vie la plus belle, la plus féconde, la plus enthousiasmante ».

Avec le calendrier de 1948, la sublimation de la vocation sacerdotale se poursuit. Cette vocation semble en effet embrasser tous les rêves professionnels et d'aventure qu'un jeune peut avoir. On retrouve l'usage des superlatifs : « Prêtre, le plus haut sommet », « Les carrières humaines ont des limites humaines, le sacerdoce, lui, réalise du divin, de l'éternel ». Nous avons été frappés par le fait que le vocabulaire employé n'était pas sacrificiel, tel qu'on aura pu le croire en ce début du XX^e siècle : « Il n'y a qu'une chose à laquelle le prêtre ne renonce pas : le bonheur ». Le prêtre se donne à voir comme l'ami des hommes et l'homme du sacré ; son chemin est présenté aux jeunes comme celui d'un grand idéal.

Dans ce calendrier de 1947, la principale figure féminine est une femme tricotant de la layette pour son enfant et rêvant à son avenir : « En tricotant, elle rêve à l'avenir de son fils. Peut-être un jour brodera-t-elle une aube pour lui ? Dans le cœur de la jeune mère naît le grand désir d'être maman de prêtre [...] ». Dans ce calendrier centré sur la vocation sacerdotale, la femme est perçue comme la mère du prêtre.

On la retrouve également comme l'éducatrice, responsable de l'éveil à la foi de son enfant. La figure du père est absente du calendrier. Par ailleurs, on remarque l'omniprésence du contexte encore très rural de la France d'après-guerre ; le monde rural est une pépinière de vocations. En 1948, on retrouve ce thème, avec le parallèle entre

le métier de cultivateur et le sacerdoce, qui le surpasse. Cela renvoie également aux très nombreuses images d'ordination évoquant l'hostie consacrée au travers du blé et du pain. Cette



Calendrier de 1949, page de couverture. Cliché CNAEF.

période est marquée par la grande tension théologique entre l'attrait et l'appel. La première influence, sulpicienne, consiste à attendre que cela vienne de la personne, c'est l'attrait ; le but de la vie humaine est de correspondre à l'état pour lequel Dieu nous a créé ; l'état sacerdotal est présenté comme l'état sublime.

La deuxième influence, portée par la thèse du chanoine Joseph Lahitton (1909), consiste à appeler le jeune et à lui faire la proposition du sacerdoce ; la vocation est dans l'appel de l'Église manifesté par l'appel de l'évêque. Dans une synthèse équilibrée, le concile Vatican II met en valeur le « oui » du candidat mais aussi l'appel objectif de l'Église. Par ailleurs, les vocations féminines, quand elles sont évoquées, sont également sublimées : « Vocation religieuse... vocation supérieure à toutes les autres vocations parce que le don est plus total dans l'obéissance, la chasteté, la pauvreté personnelle. Vocation qui laisse bien la femme à son rôle essentiel de dévouement et la rend d'ailleurs auxiliaire de la famille par la prière et par l'apostolat auprès des enfants [...]. Ces vocations sont voulues de Dieu [...] ». Le calendrier de 1949 s'articule quant à lui autour de nombreuses figures d'identification tels que Jean Bosco,

Charles de Foucault, Daniel Brottier, le curé d'Ars, Vincent de Paul, le père Damien, le père Flanagan et le pape Pie XII.

La place importante accordée au témoignage semble une constante dans la pastorale des vocations. Ces « vies marquantes » sont illustrées par la cinémathèque du Centre national des vocations ; le calendrier sert alors de publicité pour ces nombreux films, proposés à la location. En 1950, le calendrier est rythmé par la vie de l'Église universelle : il présente l'Année sainte et reprend une grande diversité de figures, assez exotiques telles que le curé-shérif au Texas, le prêtre africain, ou le missionnaire et ses chiens de traîneaux en plein Alaska. En 1951, la famille est placée au centre de la pastorale des vocations, toujours centrée sur le sacerdoce. Elle est d'ailleurs évoquée davantage dans les années qui suivent.

On trouve dans ce calendrier, le premier « papa ». En 1952, on retrouve le thème de la maman accueillant la vocation de son enfant : « Heureuse, cette maman qui vient assister à la messe de son fils ». En 1953, le mois de juillet titre avec « Le tabernacle vide ? Plus de messe ? Que c'est triste une église sans prêtre », cela ne peut manquer de nous faire sourire actuellement, et donne à croire que la crise des vocations paraît neuve pour chaque génération, mais qu'elle ne l'est pas dans l'histoire. On retrouve à nouveau la « pépinière de vocations » qu'est le milieu rural, mais aussi le milieu ouvrier. En 1954, le skieur, figure récurrente et pourtant peu représentative de l'ensemble des diocèses de France, est utilisé pour la première fois. Ici, c'est un curé qui « porte aux âmes la lumière et l'amour de Dieu », « de paroisse en paroisse ». L'évocation de la montagne renvoie au sommet, à l'aventure, et à l'audace. En 1955, à nouveau, la personne du prêtre est sublimée, et superposée à la figure du Christ. En effet, le calendrier présente le prêtre au centre d'un groupe de jeunes garçons, alors qu'on peut lire : « Qui est le Christ ? » et « Il est tout puissant et il vous aime ».

B. Vers les vocations

C'est en 1954 que la revue prend le nom de *Vocations sacerdotales et religieuses* ; on trouve justement au mois de mars de cette année une évocation explicite de la vocation religieuse féminine. Dans la

Dans la dynamique qui a donné lieu à l'encyclique Fidei Donum (avril 1957) du pape Pie XII, on retrouve le thème de la conquête et de la mission dans les calendriers



Calendrier de 1961, page de couverture. Cliché CNAEF.

dynamique qui a donné lieu à l'encyclique *Fidei Donum* (avril 1957) du pape Pie XII, on retrouve le thème de la conquête et de la mission dans les calendriers. Ce sont aussi les années d'indépendance et de décolonisation.

La première page de celui de 1956 titre : « C'est le monde entier qu'il faut conquérir au Christ ! » alors que des candidats potentiels au sacerdoce contemplant un globe terrestre.

L'Afrique est plus particulièrement présentée comme une terre à évangéliser, à l'appui d'une communication par le chiffre. Parallèlement, la vocation masculine n'est plus seulement sacerdotale, et les congrégations religieuses masculines sont évoquées, telles que les Frères enseignants. De même en 1957, le thème de l'accueil des vocations féminines par leur famille est abordé. Les centres nationaux des vocations de la plupart des pays du monde sont des créations beaucoup plus tardives que celle du Centre national des vocations français, qu'on peut qualifier de précurseur.

C. Les ruptures

En 1958, on observe un changement de format et de principe des calendriers : des passages bibliques commencent à y être cités, et les illustrations se font plus contemplatives. En 1959, alors que le Centre national des vocations vient d'être fondé par Raymond Izard, on trouve la première couverture en couleur. Le titre du calendrier se calque sur

celui de la revue et devient « Vocations sacerdotales et religieuses ». Avec la création des collèges d'enseignement général en janvier 1959, les entrées au petit séminaire – 12 000 élèves en octobre 1959 – chutent très fortement à partir de 1961. Le petit séminaire n'est plus la seule voix pour faire des études. La perspective d'être prêtre est moins enthousiasmante. L'image du prêtre se dégrade. La prière pour les vocations est « lancée » à cette époque. On observe parallèlement dans les calendriers que l'appel vocationnel se fait plus largement et ne s'adresse plus seulement en paroisse mais au sein de mouvements tels que le scoutisme ou ceux de l'Action catholique. En février 1960, se trouvent explicitement évoquées les villes, avec en toile de fond une église temporaire, construite dans le contexte de l'exode rural massif et de l'accroissement des villes : « Plus tard on bâtira en dur ».

En 1964, le calendrier change de titre et devient « Calendrier des vocations », s'uniformisant ainsi avec celui de la revue *Vocations*. C'est également la date de la première journée mondiale de prière pour les vocations. Les illustrations sont presque essentiellement des figures de jeunes, figures d'identification marquées par « les années yé-yé ». On retrouve par ailleurs, en parallèle des skieurs, le motif récurrent du lac et de la pêche. Cela fait notamment référence à « Avance au large et jetez vos filets » (Lc 5, 4). Ainsi, sur la période 1963-1965, si on ne trouve aucune évocation de la réunion du concile Vatican II, le motif du lac est lui, bien présent !

D. Vers l'appel

D'une manière générale, la ligne pastorale pour les vocations n'apparaît pas dans les calendriers de cette époque. À partir de 1958, les visuels se font moins explicites, et le texte ne permet pas d'identifier les objectifs de cette pastorale. On peut considérer ces calendriers comme des publications *a minima* : leur format est réduit et on place désormais deux mois par page ; l'appel vocationnel est très large et ne pointe aucune vocation spécifique ; on ne cite pas de textes bibliques ; l'iconographie est assez pauvre.

Il se veut très humaniste et fraternel, et l'impression qu'il donne est que tous sont appelés au même service. Il n'y a pas d'unité rédactionnelle. Ces calendriers sont par ailleurs peu impactés par la

Dans les années 1960, le calendrier se veut très humaniste et fraternel, et l'impression qu'il donne est que tous sont appelés au même service

vie sociale et on n'observe aucune allusion de cette période mouvementée. En 1968, c'est la crise des universités et l'augmentation du niveau d'études des jeunes. De 1970 à 1973, on passe de 3 380 grands séminaristes à 1 700. En 1973 a lieu le premier choc pétrolier et les conséquences qu'on lui connaît. Par ailleurs, c'est la période de réception et d'application du concile Vatican II si marquante pour l'Église. Des prêtres quittent le ministère. Du

De 1989 à 2000, on est à nouveau frappé par la pauvreté des calendriers, qui semblent être plutôt des outils commerciaux que des outils pastoraux

point de vue de la pastorale des vocations, on crée des foyers-séminaires et des groupes de diaspora. Ce sont des années de grande créativité, de grands départs, d'enthousiasme et d'espérances déçues ; des années où il est difficile pour certains clercs de proposer la vie consacrée ou le ministère de prêtre. Cette pauvreté des calendriers nous a semblé refléter la difficulté du Centre national à proposer ces vocations. En 1976, le calendrier prend le titre de *Vocations*. En

1977, la vocation de diacre permanent est évoquée pour la première fois, moins de dix ans après la restauration du diaconat en France. Jusqu'en 1981, les calendriers sont sans lien avec la vie et la vitalité du Centre national des vocations, malgré le grand dynamisme qui le caractérise à cette époque.

Il organise notamment les congrès nationaux de Reims (1977), Bordeaux (1979) et Amiens (1982) qui réunissent entre 200 et 860 participants. Les acteurs de la pastorale des vocations sont nombreux. Mais ce sont également des années de contestation des séminaires français et de la pastorale diocésaine des vocations ; le séminaire diocésain de Paray-le-Monial fait figure d'alternative et il accueille des jeunes séminaristes de toute la France ; c'est également à cette époque que se déploie la Communauté Saint-Jean. Ces années sont à la fois tendues et marquées par de grandes initiatives. En 1981, dans *Familiaris Consortio*, le pape Jean-Paul II parle d'une « culture de la vocation », il incite ainsi les acteurs pastoraux à parler de vocation. Des mouvements, comme le scoutisme, appuient sur la vocation sacerdotale, religieuse et laïque, indépendamment du service national. Les calendriers du Centre national des vocations font, quant à eux, le choix de l'esthétisme avec de nombreuses illustrations d'art sacré, ou avec le choix d'un illustrateur (1980-1981). On y trouve des citations bibliques clairement identifiées, et une présentation de la pastorale des voca-



tions et du service national. De 1983 à 1987, le message est plus explicite : « Qui va l'annoncer ? » (1984), « Qui enverrai-je ? Qui sera mon messager ? [...] (Is. 6, 9) » (1987). En 1988, le calendrier est centré sur le prêtre, à la suite du Congrès de Lourdes de 1987, marqué par cette phrase : « On ne remplacera les prêtres que par les prêtres. ». À nouveau en 1989, calqué sur le thème du congrès national des vocations, le calendrier est centré sur le prêtre diocésain. Pourtant, l'Assemblée plénière de Lourdes de novembre 1973 avait publié *Tous responsables dans l'Église*, alors que l'appel au laïc et la formation de celui-ci sont importants pour la période. Cette phrase sur le remplacement des prêtres fait aussi figure de slogan et de réaffirmation, pour resituer les ministères les uns par rapport aux autres, alors que l'articulation entre ceux-ci ne va pas de soi. De 1989 à 2000, on est à nouveau frappé par la pauvreté des calendriers, qui semblent être plutôt des outils commerciaux que des outils pastoraux. Ils présentent peu d'intérêt au regard de la vie de l'Église et de l'évolution de la pastorale des vocations.

On n'y retrouve aucun écho des événements-clés de la période qu'ont été la rencontre internationale des jeunes de Taizé à Paris (1988) et les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) de Czestochowa (1991) ; même chose pour le rapport Dagens « Proposer la foi dans la société actuelle » (1994) et les JMJ de Paris (1997). Pourtant, ces événements et particulièrement les JMJ de Paris sont des moments fondateurs de la structuration de la pastorale des jeunes en France. Elle se développe à partir de cette date par le service national et non



M^{me} Cécile Delaunay et P. Didier Noblot, intervention du 26 octobre 2017, Paris, CEF. Cliché A. Cassan.

*On remarque
les évolutions
de vocabulaire
autour du mot
vocation, associé
à la vocation
sacerdotale,
puis sacerdotale
et religieuse, et
finalement à
la vie comme
vocation*

plus seulement par les mouvements nationaux de jeunesse. De même, on y trouve peu de références aux communautés nouvelles dont l'impact est pourtant fort à cette époque. En 2003-2004, c'est le premier visage féminin en couverture, sans qu'il soit le support de la maternité ou de la vocation religieuse. Par ailleurs, cette année titre « Prier pour entendre l'appel de Dieu » et affirme ainsi l'enjeu de la prière dans la pastorale des vocations. La version 2006-2007 « Serviteurs de l'Église communion » définit les sacrements comme lieu d'appel. Le thème de la Journée mondiale des vocations y est désormais systématiquement intégré, faisant le lien avec l'Église universelle.

E. Jeunes et vocations

À partir de 2008-2009, le Service national des vocations prend appui sur les grands événements de la pastorale des jeunes avec notamment des photos et références au pèlerinage en Terre sainte des étudiants français qui a réuni 2 000 jeunes français en 2009, ainsi qu'aux Journées mondiales de la Jeunesse (Madrid 2011, Rio 2013). L'idée que le pèlerinage est un moment phare pour les vocations ne s'est pas démentie par la suite. En 2012, le Service national des vocations est réuni à celui de la pastorale des jeunes. Honorant le fait que toute pastorale des jeunes est vocationnelle. Dans ces années-là, on peut remarquer la présence plus marquée de l'habit religieux dans les photographies du calendrier. Dans une société où l'image semble prendre toujours plus d'importance, le vêtement peut-il être appelant ? La publication des calendriers prend fin avec celui de 2013-2014. Ceci est dû à la chute des ventes, associée aux contraintes techniques de coût du papier et d'impression, et à l'arrivée du numérique. Sur ces 70 ans, n'oublions pas aussi que la sensibilité psychologique et ecclésiale du directeur du CNV, puis SNV, puis SNEJV, a marqué l'édition des calendriers du service.

III. Bilan

La lecture des calendriers nous a permis d'identifier plusieurs réalités théologiques et pastorales. D'abord, on remarque les évolutions de vocabulaire autour du mot vocation, associé à la vocation sacerdotale, puis sacerdotale et religieuse, et fina-

lement à la vie comme vocation. Le vocabulaire n'est pas stabilisé aujourd'hui en dépit du fait que le concile Vatican II évoque le « sacerdoce commun des baptisés ». Par ailleurs, on remarque des concepts théologiques et pastoraux sous-jacents tels que la place de la communauté ecclésiale : au cours de la période, on passe de la figure du recruteur à l'idée que tous les chrétiens sont appelés à appeler.

On note aussi la faible place de la Bible, alors qu'il n'y a pas de chemin vocationnel, sans rencontre de la personne du Christ manifestée dans la Parole. On remarque aussi de nombreuses évolutions dans la manière dont sont traitées les femmes et les familles. Par ailleurs, il a été assez significatif de repérer dans ces calendriers la présence ou l'absence des réalités d'inculturation et de prise en compte des événements qui agitent le monde ; de même pour la prise en compte des réalités ecclésiales telles que l'Action catholique – assez peu relayée dans l'iconographie, alors qu'elle est bien présente dans la thématique – ou le concile Vatican II et les Journées mondiales de la jeunesse. On remarque également la place du témoignage et des figures d'identification. La fin de l'édition des calendriers nous interroge aussi. Du point de vue de l'évolution des supports de communication, on observe un net déplacement vers les supports exclusivement numériques.

À partir de 2016, le dossier d'animation de la Journée mondiale des vocations est uniquement diffusé sous la forme d'un dossier électronique. Les images pieuses et semainiers de prière se publient toujours quant à eux sous format papier. Enfin, à ce jour, il n'existe plus d'affiche nationale publiée par le Service, mais ce support perdure à l'échelle des diocèses, des congrégations et des mouvements.

D'ailleurs, d'une manière générale, on observe que de plus en plus de groupes locaux se chargent eux-mêmes de leur propre communication, en lien avec la démocratisation des outils de communication et de design. Cette diversité permet une grande richesse, de l'humour, et beaucoup d'astuce dans les visuels. On observe par ailleurs un engouement massif pour les produits dérivés ou *goodies* tels que les bracelets en silicone, les mousquetons, les t-shirts imprimés, *magnets*, clés USB, etc. D'un point de vue archivistique, cela pose de nouveaux problèmes de conservation et d'exploration. Avis aux nouveaux chercheurs !

Présentation du film *L'Appel*. *Un hymne au sacerdoce* (1933)

M^{me} Audrey Cassan
Archiviste du diocèse d'Arras



Première de couverture du roman adapté du film *L'Appel. Un hymne au sacerdoce*, de l'abbé Henri Carrière, prêtre du diocèse d'Arras (Paris, Imp. A. Breger Frères, 1935, 88 p.). Arch. dioc. Arras, 4 Z 363/7. Cliché A. Cassan.

En juin 2017, les Archives diocésaines d'Arras reçoivent un appel téléphonique intrigant de la part de la délégation Nord de l'INA (Institut national de l'audiovisuel), dans le cadre de la mise à jour de ses mandats de dépôt. J'apprends à cette occasion, que mon prédécesseur, le chanoine Léon Berthe, y avait déposé en 1996 un film 16 mm, datant de 1933 et intitulé *L'Appel. Un hymne au sacerdoce*. Ce film ne m'était pas inconnu, j'en avais déjà

entendu parler. De plus, dans mon fonds d'archives, plusieurs documents en faisaient mention. Mais je le croyais perdu... Quelle ne fut donc pas ma surprise !

À l'invitation de l'INA, je me suis rendue dans leurs locaux pour le visionnage du film, et mon intérêt n'en a été qu'accru... L'histoire qui nous est contée est celle de Georges Pradier, 16 ans, aîné d'une famille nombreuse très chrétienne, travaillant avec son père dans la petite entreprise familiale, qu'il est appelé à diriger un jour... Profondément touché par le décès du curé de sa paroisse et consécutivement par la fermeture de l'église faute de prêtres pour le remplacer – véritable élément déclencheur –, on assiste progressivement à son cheminement vers le sacerdoce. Non content d'être reconnu à ce jour comme le premier film de « fiction » tourné dans le Pas-de-Calais, *L'Appel* nous donne à voir et à entendre des lieux et des personnages de premier ordre dans l'histoire de notre diocèse. On parvient à identifier des lieux : le petit séminaire d'Arras – images d'autant plus importantes que le bâtiment a brûlé en 1940 –, et le grand séminaire (aujourd'hui notre Maison diocésaine, où se trouvent les Archives), notamment sa chapelle, suite à sa reconstruction d'après-guerre... On y découvre aussi – et c'est le plus surprenant –, des personnes jouant leurs propres rôles : l'évêque d'Arras, M^{gr} Henri Dutoit, mais aussi M^{gr} Victor Pollart, supérieur du petit séminaire et vicaire général, l'abbé François

Caron, supérieur du grand séminaire, et l'abbé André Parenty (futur évêque auxiliaire d'Arras), professeur au grand séminaire. Ce film est produit par la société « Fiatfilm », qui dispose d'une maison de production qui lui est propre – les cinéastes Saint-Joseph – et a pour objet « la production, l'achat et la distribution des grands films cinématographiques commerciaux, de films éducatifs et religieux, d'actualités, de dessins animés et de documentaires »¹.

Au cours de la même période (début des années 1930), Fiatfilm réalise trois films sur la Vocation, appuyés chacun par un scénario illustré : *L'Appel*, *La Relève*, et *Pour la Moisson*. La diffusion de *L'Appel* est nationale. En avril 1935, il a déjà été retransmis dans environ 19 départements². Dans le diocèse d'Arras, on connaît, grâce à un fichier conservé aux Archives diocésaines, les paroisses dans lesquelles le film a été diffusé entre 1935 et 1939³.

Nos recherches, toujours en cours actuellement, ont permis de lister plusieurs lieux où le film, dans sa version film fixe, serait conservé aujourd'hui. Nous sommes preneurs, évidemment, de toute information à ce sujet.

Ce témoignage nous invite à considérer un possible partenariat de nos services d'archives avec l'INA. Car tous ces documents audiovisuels que nous possédons, ne sont pas toujours conservés dans les meilleures conditions, ni même exploités au mieux...



Page du roman adapté du film *L'Appel. Un hymne au sacerdoce*, de l'abbé Henri Carrière, prêtre du diocèse d'Arras (Paris, Imp. A. Breger Frères, 1935, 88 p.), avec capture d'images. Arch. dioc. Arras, 4 Z 363/7. Cliché A. Cassan.

¹ Arch. dioc. Arras, 1 K 2/47 (fonds de la Direction des œuvres diocésaines) : revue *Le film éducatif catholique*, avril 1935.

² *Ibid.*

³ Arch. dioc. Arras, 3 Z 12/484 (fonds M^{gr} André Parenty) : fichier contenant les noms des paroisses où ont été projetés les films *L'Appel* et *La Relève* (1935-1939).



Les référents provinciaux évoquent les rencontres régionales.



CONSERVATION de vos ARCHIVES

**Profitez des tarifs préférentiels offerts
aux adhérents de l'AAEF pour utiliser**

La nouvelle boîte **ArchiPro Registre R3**
en dimensions 40 x 31 x 12 cm

La Boite Taklaudd
conçue pour la conservation
et la consultation des Cartes-postales,
des photos, des plaques de verres.



<http://www.speciclass.com>

Contact é-mail : courrier@speciclass.com - tél : +339 77 72 97 21

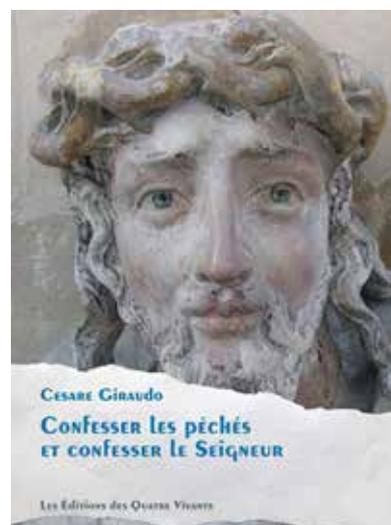
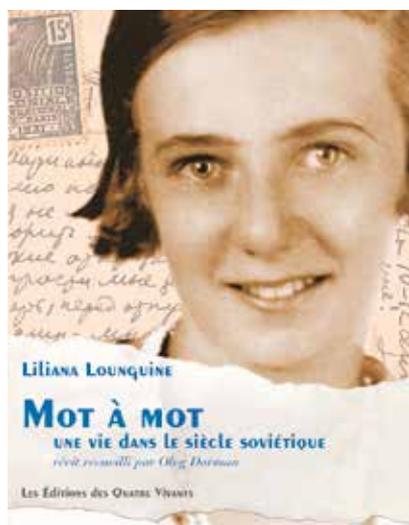
Les Éditions des Quatre Vivants

Fondées par les moines bénédictins de Mesnil-Saint-Loup au printemps 2017, les Éditions des Quatre Vivants écoutent dialoguer des voix venues d'horizons variés : d'Europe de l'Est, des monachismes d'Orient et d'Occident, de juifs et de chrétiens dans leurs spiritualités et leur écoute de la Bible, d'artistes de la page et de l'image...

Inspirés par l'humanisme bénédictin et une pratique quotidienne de l'accueil, cette nouvelle maison d'édition se veut le témoignage que, face à l'autre, l'hospitalité confiante est plus que jamais

nécessaire. Saint Benoît en prière ne voit-il pas le monde entier rassemblé dans un rayon de lumière ?

Les Éditions des Quatre Vivants bénéficient de plusieurs partenariats avec des librairies parisiennes et troyennes. Tous les titres de leur catalogue sont également disponibles à la vente à la boutique du monastère (Monastère Notre-Dame de la Sainte-Espérance – 3, Place Huguenot-Bailly – 10190 MESNIL-SAINT-LOUP) ou directement sur le site internet www.editionsquatrevivants.com.



Dates à retenir

Stage organisé par l'AAEF

6 au 9 février 2018

Maison d'accueil des Pères Lazaristes – 95, rue de Sèvres 75006 Paris

« Les fondements théoriques au service de la fonction d'archiviste ecclésiastique » (6-7 février)

« Découverte du fonctionnement d'un service d'archives ecclésiastiques » (8-9 février)

Journées de formation du groupe de recherches historiques et archivistiques

13 et 14 mars 2018

Petites Sœurs de l'Assomption – 57, rue Violet 75015 Paris

Journées d'études de l'AAEF

24 et 25 octobre 2018

Conférence des évêques de France – 58, avenue de Breteuil 75007 Paris

L' Association

L' AAEF est une association loi 1901, fondée le 19 septembre 1973 qui a pour vocation de regrouper les archivistes des diocèses mais aussi des instituts religieux et autres organismes d'Église.

Son objectif est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents qui témoignent de la vitalité de l'Église catholique en France et constituent un élément spécifique du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays. L' Association veille à promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre les membres, leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds considérés.

Coordonnées de l'AAEF

Secrétariat général

M. Nicolas TAFOIRY
Archevêché - 7, rue Française - CS 287
89005 AUXERRE Cedex
secretariat-general@aaef.fr
www.aaef.fr

Cotisation-Abonnement 2018

Échéance-annuelle : 1^{er} trimestre

Pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

À partir de ce prix : soutien aux deux bulletins de l'année pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.

Tarif : 40 €

Règlement par chèque à l'ordre de :
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

à envoyer au Secrétariat général :
Association des Archivistes de l'Église de France
Archevêché - 7, rue Française - CS 287
89005 AUXERRE Cedex

Préciser au dos du chèque le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.

Une photocopie de cet avis permettra à votre organisme payeur de disposer des éléments nécessaires pour votre réabonnement.

Archives de l'Église de France

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF)

ISSN 1143-5445

N° de SIRET : 502 231 053 00013

N° 88 - 2^e semestre 2017

Dépôt légal : janvier 2018

Numéro tiré à 520 exemplaires

Directeur de la publication :
Gilles BOUIS

Responsables de la rédaction :
Audrey CASSAN, Magali DEVIF

Comité de lecture :
Sarah ELBISSER, Jean-Michel POTIN

Graphisme, mise en page :
Hurrah Luna !
467, Grande Rue - 01120 Montluel

Impression :
Exaprint
159 rue de Thor, Business Plaza bât 2
34000 Montpellier

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction des textes et des illustrations est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.

